



# LES VOLONTAIRES

ORGANE DE LA « FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES »  
(1914-1918, 1939-1945, RÉSISTANCE, T.O.E., A.F.N. ET MISSIONS EXTÉRIEURES),  
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT-GR2, AFFILIÉE À L'U.F.A.C.

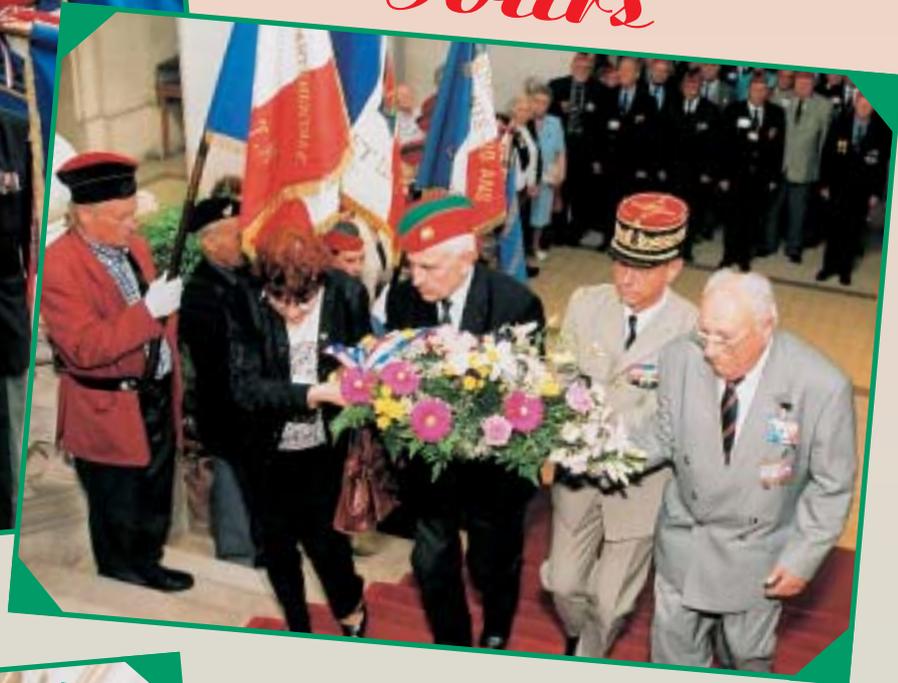
SIÈGE SOCIAL : 9, rue de Mazagan, 75010 PARIS - Tél. : 01 47 70 01 69 - Fax : 01 45 23 08 38 - C.C.P. : 1315.89 M PARIS  
ADRESSE POSTALE : F.N.C.V. - B.P. 33 - 75462 PARIS CEDEX 10 - www.fncv.com - Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h.

GRUPPER LES HOMMES ET LES FEMMES QUI VOLONTAIREMENT ONT OFFERT LEUR VIE POUR SAUVEGARDER LES DROITS  
ET LA LIBERTÉ DE LEUR PATRIE ET SACRIFIÉ, DÉLIBÉRÉMENT, LEURS INTÉRÊTS PERSONNELS À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

## Tours



## Congrès National



2004

## LE MOT DU PRÉSIDENT

*Au risque de surprendre nos lecteurs, le président a souhaité que l'allocution de clôture tienne la place de l'habituel éditorial, car il la considère comme la synthèse de l'état actuel de la Fédération compte-tenu des préoccupations et des espoirs qui se sont largement exprimés au cours du congrès de Tours en 2004.*

### **Allocution de clôture :**

« Le moment est venu de clore ce congrès national FNCV 2004 que les dieux semblent avoir voulu favoriser en nous faisant bénéficier d'une météo généreuse.

Ce congrès n'a été possible que grâce au labeur de nos compagnons de Touraine qui l'ont préparé depuis un an en ne ménageant ni leur temps ni leur peine, grâce aussi à l'aide généreuse et efficace des autorités civiles et militaires. Un très grand merci à André MOREAU, président de la section d'Indre-et-Loire, d'avoir accepté puis mis tout en œuvre pour accueillir le congrès fédéral aujourd'hui à Tours, ville chargée d'histoire mais résolument tournée vers l'avenir.

Ce congrès, particulièrement au cours des cérémonies qui vont se dérouler tout à l'heure à l'hôtel de ville de Tours, permet à la Fédération de montrer publiquement son unité et son existence dans tous les départements, par la présence des responsables et celle des délégations de la majorité de nos sections départementales.

Des actions importantes ont été réalisées au cours de ce congrès :

- Des actes statutaires : le contrôle et l'approbation des comptes ainsi que le vote du budget prévisionnel, le renouvellement des membres du conseil d'administration, l'élection du bureau fédéral 2004-2005.

- La manifestation publique de nos vœux par la motion finale du congrès qui sera adressée aux plus hauts responsables de l'Etat et aux ministres concernés, mais

aussi publiée dans notre journal "Les Volontaires" et remise aux autorités locales par nos présidents départementaux,

Au-delà de ces actes importants effectués dans la salle du congrès et à la tribune, le bilan de ce rassemblement ce sont aussi tous les contacts, toutes les conversations que nous avons eues entre-nous pendant ces trois jours, dans les cars, dans les couloirs, dans les hôtels, au cours des repas. Ces contacts et ces échanges sont le ciment de l'esprit de notre Fédération, unie par le dénominateur commun du VOLONTARIAT dans les combats où la France a été engagée, ainsi que ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain.



Aimer et servir la France, ce n'est pas "ringard". Ce n'est pas oublier l'Europe en construction. L'Europe sera d'autant plus forte que les nations qui la composent seront fortes et pourront ainsi apporter leurs originalités, leurs expériences, leurs richesses morales et matérielles.

De même que la France est riche et forte de l'existence et des traditions de la Bretagne, de la Provence, de l'Auvergne, de l'Alsace, etc... de même, dans le domaine militaire qui nous concerne, ce n'est pas la même chose d'être pilote de chasse ou d'être sous-marinier, voltigeur de pointe ou tireur de char. Mais ce qui fait le ciment du succès de

nos armées provient des valeurs suprêmes qui les unissent et qui peuvent aller jusqu'au sacrifice.

Mais avant tout, il faut que nos élus répondent, sereinement, aux questions que se posent, au-delà des polémiques, la très grande majorité des Français : "Face au terrorisme, aux chantages de toutes sortes, quelles armes la démocratie veut-elle employer pour défendre ses citoyens ? Quelles solutions pour ne pas laisser grandir sans fin le nombre de victimes ?"

Notre message aux jeunes générations n'est pas seulement le rappel du passé pour "raconter nos campagnes", c'est aussi leur dire que la prospérité réelle de notre pays, la liberté, l'indépendance, nous les devons aux générations précédentes et qu'il a fallu naguère les défendre car rien n'est acquis définitivement.

Il faut donc rester vigilants et être prêts à faire face aux menaces nouvelles dans un monde qui demeure, c'est évident, un monde dangereux, car l'histoire des hommes est une histoire tragique.

Et si nos générations ont connu des drames, des difficultés, des épreuves, il serait naïf de croire que nos enfants, nos petits-enfants, n'auront pas, à leur tour, des luttes et des combats à mener.

De même que la France aura toujours besoin de volontaires :

- pour son armée plus que jamais, puisque la conscription a été suspendue,

- pour avoir des pompiers, des secouristes, des policiers,

- ou, plus simplement, des bénévoles dans les associations, celles du monde combattant bien sûr, mais aussi dans toutes les autres, car le tissu associatif est essentiel pour la cohésion de notre pays et pour tenter de résoudre les problèmes et les détresses. Les élus ici présents ne me démentiront pas. »

Jacques GAGNIARD ■

# Conseil d'Administration du 2 juin 2004

*Administrateurs titulaires présents* (19) : Jean-Claude ADRIAN, André ARMENGAU, Jean AUDIC, Alain BATAILLON DEBES, Lucien BUTIN, Pierre CERUTTI, Gérard CLAMENS, Jacques FERCOQ, Max FLANQUART, Jacques GAGNIARD, Jean GERBIER, François GOETZ, Jean-Jacques LE CORRE, Paulette LEVALLEUR, Roland PALLATIN, Jacques POTASCHMANN, Maurice SANSPEUR, Daniel TOLDO, Jacques VIEL.

*Administrateurs titulaires représentés* (11) : Louis BESNARD, Roger BRUNEAU, Daniel CASTAGNOS, Willy CHAVE, Jean FORESTIER, Clément HERBRETEAU, Pierre JAUZE, Fernand LEBLOND, Etienne RAUJOUAN, Marcel ROSSIGNOL, Lucien THIBAUT.

*Administrateur titulaire excusé* (1) : Paul GROUBET.

*Administrateur honoraire présent* : Jean BARRAUD.

*Administrateurs honoraires excusés* : Guy BENSIMON, Henri EUGENE, Yves KUNZ, Alexandre LEGER, Georges LE POITTEVIN, Emile MARTIN, Philippe PINCHON, Ferdinand POINT, Yves SANCHEZ.

Sur les 35 administrateurs titulaires, 19 sont présents et 11 représentés.

Les conditions de l'article 6 des statuts sont remplies : le conseil peut délibérer valablement.

\* \* \*

Avant de commencer ce conseil d'administration, le secrétaire général, André ARMENGAU, informe les administrateurs des promotions et nominations dans les ordres nationaux, de certains de nos adhérents, relevées au journal officiel :

Au titre des anciens combattants :

- Officier de la Légion d'honneur (JO du 11/04/04) **Alain BATAILLON DEBES**, président national du "Club 18 Juin" (7500)

Promotion des mutilés de la guerre et déportés-résistants (JO du 17/04/04) :

- Officier au titre des déportés-Résistants : **Louis ETCHEGOINBERRY** (0800)

Contingent "50<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine" (JO du 17/04/04) :

- Commandeur de la Légion d'honneur au titre des anciens combattants : **Michel TONNAIRE**, vice-président de l'association nationale des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indo-chinois (7509)



Contingent "60<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements et de libération" (JO du 20/05/04) :

- Officier de la Légion d'honneur au titre des anciens combattants : **Alfred GLASTRE**, président départemental du comité d'action de la Résistance (5000)

Promotion des militaires n'appartenant pas à l'armée d'active (JO du 20/05/04) :

- Commandeur de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Défense : **Jacques GAGNIARD**, colonel, arme blindée et cavalerie (6000)

- Chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Défense : **Fernand DESRUMEAUX**, chef d'escadron, train, cité (5904)

- Chevalier de la Légion d'honneur au titre des anciens combattants :

- **Pierre DELFOSSE**, médaille de la Résistance du 31/03/47, cité (6600)

- **Raymond GABORIT**, médaille de la Résistance du 3/08/46, chevalier de l'ONM du 7/11/94, cité (4400)

- **Pierre Y WO MLO**, médaillé militaire du 17/01/62 (1300)

Puis le secrétaire général confirme l'organisation d'un repas le soir au restaurant « la cave du gosier sec » pour les administrateurs et leurs invités.

Après répartition des pouvoirs par le président-délégué Jacques POTASCHMANN, le président fédéral, Jacques GAGNIARD, ouvre la séance de ce deuxième conseil d'administration de l'année à 14 H 05, en souhaitant la bienvenue aux administrateurs qui ont fait le déplacement jusqu'à Tours. Puis il demande une minute de silence en mémoire de nos 108 compagnons disparus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

On passe alors à l'ordre du jour.

## 1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 février 2004 :

André ARMENGAU souligne que ce procès-verbal a été adressé à tous les administrateurs avec les documents du congrès. Ceux-ci ont donc pu en prendre connaissance.

Aucune observation n'étant présentée, il est adopté à l'unanimité.

## 2 - Présentation des résultats comptables depuis janvier 2004 :

Le trésorier fédéral Max FLANQUART indique que les résultats comptables 2004, arrêtés au 27 mai dernier, sont encourageants. Les dépenses d'entretien courant sont assurées grâce aux versements des cotisations déjà reçues.

## 3 - Récompenses :

André ARMENGAU rappelle qu'en ce qui concerne les **modalités d'attribution des médailles fédérales**, rien n'a changé par rapport aux conditions votées lors du conseil d'administration de mars 1996 et publiées au journal "Les Volontaires" de juin 1996, à savoir qu'il faut :

- Cinq ans d'ancienneté à la Fédération pour recevoir la médaille de bronze : elle est proposée par le président de section et entérinée par le secrétariat général fédéral, après vérification de l'ancienneté.

- Cinq ans d'ancienneté dans la médaille de bronze pour être proposable pour la médaille d'argent : elle est accordée par la commission de chancellerie, après vérification des titres et de l'ancienneté.

- Cinq ans d'ancienneté dans la médaille d'argent pour être proposable

(suite page 4)

## Conseil d'Administration du 2 juin 2004 (suite)

pour la médaille d'or : elle est accordée exclusivement par le conseil d'administration fédéral.

Mais l'**ancienneté ne suffit pas** pour obtenir une médaille, il faut aussi et surtout tenir compte du mérite, une médaille n'étant pas un insigne. Il faut un mérite particulier, c'est une récompense. Par exemple, être membre actif d'un bureau, porte-drapeau, avoir rendu des services particuliers pour le recrutement ou l'organisation des réunions, etc...

La médaille d'or, votée en conseil d'administration fédéral, est la plus haute récompense dont nous préservons la valeur, donc la rareté. Il n'y en a qu'une dizaine chaque année (pour plus de 7 000 adhérents). Elle est habituellement attribuée aux présidents de section ou porte-drapeau très anciens... Certains, après plus d'une vingtaine d'années de présence, ne l'ont pas encore.

Dans les demandes, il convient d'indiquer les motifs de la proposition.

Ces règles étant rappelées, il est procédé au vote des médailles d'or demandées pour :

- **Guy SAINCTAVIT**, adhérent de la section 6300 Puy-de-Dôme depuis 1966, âgé de 80 ans, il a participé à la mise en place de la section en décembre 1990. A reçu la médaille d'argent en 1996

**A titre exceptionnel pour :**

- **Jean-Louis TANNEAU** âgé de 69 ans, président de la section 2900 du Finistère depuis 1996. L'intéressé a reçu la médaille d'argent en mars 2000. Le président LE CORRE nous en dit plus sur cette proposition.

- **Jean-Paul DIDIERJEAN**, âgé de 81 ans et rattaché à la section dite des "adhérents directs" depuis 1965, il a reçu la médaille d'argent en 1973. Cette décoration est demandée à titre exceptionnel puisque l'adhérent n'est plus "actif" à la FNCV depuis qu'il a quitté ses fonctions de secrétaire de la section de Colmar, après cinq ans d'exercice. Il reste cependant très présent dans le monde combattant du Haut-Rhin et il est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite.

Ces médailles d'or sont toutes attribuées à l'unanimité.

### 4 - Questions diverses :

Plusieurs sections ayant demandé s'il était possible de se procurer des plaques mortuaires par l'intermédiaire de la FNCV, Max FLANQUART indique qu'un bon de commande sera adressé à chaque président départemental en même temps que les rappels de cotisations de juillet. Cependant, ces plaques étant très lourdes et fragiles, aucun envoi ne sera effectué par la poste. La livraison ne pourra se faire qu'à l'occasion des rencontres nationales (congrès, séminaires ou conseils d'administrations) ou bien par retrait au siège fédéral.

Le président GAGNIARD souligne l'importance et la nécessité de notre journal. Il souhaite donc recréer une commission de rédaction afin de le rendre plus lisible et plus agréable à lire, en bref, plus moderne... Il y a donc à réfléchir sur le sujet et une question de coût à évaluer. Il faut également arriver à décharger le secrétariat général de cette lourde tâche, ce volume de travail supplémentaire étant trop important pour André ARMENGAU et Marie-Ange.

N'ayant plus d'autres interventions, le président GAGNIARD clôture la séance du conseil d'administration à 15 H 10.

## Assemblée générale de Tours Première séance du 2 juin 2004

L'ordre du jour de l'assemblée générale 2004, réunie à la mairie du Quartier des Fontaines de Tours (Indre-et-Loire), avait été arrêté par le conseil d'administration du 25 février 2004.

L'appel des membres et des sections a commencé à 15 H 25. La constitution de l'assemblée générale, communiquée à tous les participants, comprend 92 sections ou associations, avec 248 voix, et 30 administrateurs, titulaires ou honoraires, non présidents de section, avec 30 voix : soit un total de 278 voix pour 7 053 cotisants au 31 décembre 2003.

Sont présents ou représentés : 63 sections ou associations pour 190 voix et 27 administrateurs, titulaires ou honoraires, non présidents de section, pour 27 voix, soit un total de 217 voix sur 248.

Le président délégué répartit les pouvoirs reçus au bureau fédéral entre tous les administrateurs et présidents de section présents.

\* \* \*

Le président Jacques GAGNIARD ouvre la séance à 14 H 45, souhaite la

bienvenue aux congressistes et demande d'observer une minute de silence en mémoire de nos disparus, avec une pensée particulière pour nos 108 membres décédés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le président reprend la parole pour son discours d'ouverture. *"Bienvenue à vous, chers compagnons, femmes et hommes adhérents à la Fédération Nationale des Combattants Volontaires, Bienvenue à messieurs les présidents de section que je n'ai pas encore eu le plaisir de saluer, Bienvenue aux fidèles porte-drapeau dont l'action est, chaque jour qui passe, de plus en plus méritoire, car les années ne se soustraient pas malheureusement..."*

*Comme doivent le penser certains participants, encore un nouveau président... mais vous n'en êtes pas surpris ; nos deux derniers « Volontaires » ont largement commenté les circonstances de ma prise de fonction. Mais ce n'est pas sans une petite appréhension que j'aborde la présidence d'une assemblée générale nationale et je mesure, en ces instants, le niveau de confiance que le conseil d'administration m'a accordé, il y a quelques mois.*

*Nos remerciements vont aux camarades de la Touraine et au président MOREAU. Les prémices de ce congrès laissent augurer une grande réussite de notre manifestation annuelle.*

*Deux événements sont cependant venus bousculer les prévisions d'affluence :*

*- Le calendrier avec des dates très proches de la commémoration du débarquement qui va tenter certains compagnons...*

*- Une date commune avec le congrès de la Fédération Nationale des Moins de Vingt Ans.*

*Mais les efforts de tous permettent d'évaluer l'affluence à notre congrès comme très raisonnable. L'approche d'une campagne électorale constitue toujours pour les autorités, une période de neutralité qui nous étonne, car le caractère et le statut de nos associations ne se prêtent nullement à un quelconque engagement politique.*

*Je souhaite que ce congrès se déroule dans une grande convivialité et la plus franche camaraderie. Qu'il soit*

(suite page 5)

## Assemblée générale de Tours, première séance (suite)

*donc réussi, comme ceux des années passées, avec une note particulière sur la réflexion et le regard résolu vers l'avenir de notre Fédération."*

Puis l'organisateur de ce congrès, André MOREAU président départemental, nous dit également quelques mots : *"... C'est avec une vive émotion, mais en toute simplicité, que je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue en Touraine, et à Tours en particulier, dans cette vallée aussi royale que tranquille, jardin de la douce France qui prend ses quartiers de noblesse dans la Loire."*

*Merci d'être venus si nombreux à ce congrès national, autour de notre président national Jacques GAGNIARD.*

*La circonstance qui nous réunit aujourd'hui est de celles qui comptent dans la vie d'une association. La solidarité et la fraternité que vous développez au sein de la FNCV, l'attachement aux valeurs civiques que vous encouragez et exprimez à l'occasion de nos rencontres nationales sont facteurs de cohésion sociale.*

*Ce congrès sera aussi l'occasion de réfléchir sur les problèmes d'actualité susceptibles de se poser et de prendre position sur les moyens qu'il convient d'envisager pour sauvegarder les intérêts et l'existence de notre Fédération.*

*La section d'Indre-et-Loire est heureuse et fière de vous accueillir aujourd'hui, dans le cadre du congrès national de la FNCV. Heureuse, car il est toujours agréable de recevoir des amis. Fière, parce que c'est la première fois que ce congrès se tient dans notre département, dans notre ville. Je tiens à remercier la municipalité pour son concours ainsi que tous les compagnons qui ont œuvré pour vous rendre ce séjour le plus agréable possible.*

*Tours fut deux fois capitale de la France en des circonstances malheureuses, en 1870 et en 1940. C'est le 13 juin 1940 que CHURCHILL, venu à Tours pour assister au dernier conseil des ministres, rencontra le général DE GAULLE au bas de l'escalier de la préfecture et lui dit en français "L'homme du destin...". Vous connaissez la suite !*

*Mais Tours est aussi une ville combattante qui a beaucoup souffert de la deuxième guerre mondiale. Détruite en partie lors des combats retardateurs sur la Loire en juin 1940 et par les 51 bombardements aériens qui ont préludé au débarquement et à la libération et qui ont fait de nombreuses victimes. En raison de ces faits, de ses nombreux fusillés et déportés, dont beaucoup ne sont pas revenus, Tours fut citée à l'ordre du corps d'armée et s'est vue attribuer la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil.*

*Mais Tours est aussi une très belle ville où il fait bon vivre et je vous invite à profiter de votre séjour pour découvrir ou redécouvrir la Touraine. Vous aurez envie d'y revenir !*

*Je vous souhaite à toutes et à tous un bon congrès. Vive la FNCV ! Vive les Volontaires ! Vive la France !"*

Jacques GAGNIARD félicite André MOREAU et toutes les personnes qui ont travaillé à l'organisation de ce congrès, puis passe à l'ordre du jour.

### 1) Election du bureau de l'assemblée générale :

Les responsables du bureau fédéral présents sont désignés à l'unanimité par les congressistes pour constituer le bureau de l'assemblée générale, c'est-à-dire :

Président : Jacques GAGNIARD  
Vice-président : Jacques POTASCHMANN  
Secrétaire : André ARMENGAU

### 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des 27 et 28 mai 2003 :

André ARMENGAU indique que le procès-verbal de cette assemblée générale a été publié dans le journal "Les Volontaires" de septembre 2003 et propose donc de ne pas en donner lecture.

Aucune question ou observation n'étant formulée, on passe au vote.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 3) Election du bureau de vote et des commissaires scrutateurs :

Maurice SANSPEUR se propose à la présidence de ce bureau de vote, André COUVERT et Jean-Marie BARVEC étant volontaires pour être scrutateurs.

Les membres du bureau de vote sont élus à l'unanimité.

Le secrétaire général remet les enveloppes de vote par correspondance au président de ce bureau, en lui faisant constater qu'elles sont intactes (non ouvertes). Le bureau de vote s'isole pour effectuer le dépouillement.

### 4) Cooptation d'un administrateur fédéral :

Le président fédéral indique que, suite au décès de Jean LE NORMAND, Pierre CERUTTI a été coopté comme administrateur lors du conseil d'administration du 7 octobre 2003 et rappelle que ce dernier est l'initiateur et le concepteur du site Internet de la Fédération et qu'à ce titre, il est en relations constantes avec le siège national. Il demande donc à l'assemblée d'entériner cette nomination.

La cooptation de Pierre CERUTTI au poste d'administrateur fédéral est approuvée à l'unanimité.

### 5) Présentation du rapport moral de l'exercice 2003 :

Ce rapport moral a été rédigé par André ARMENGAU, en accord avec les membres du bureau fédéral. Le secrétaire général en donne lecture (voir texte ci-inclus).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité après y avoir ajouté l'élection de Jacques SCHALLER à la tête de la section de Seine-et-Marne depuis octobre 2003.

### 6) Vie de la Fédération :

*"Si le rapport moral annuel, qui est statutaire, retrace nos activités de l'exercice 2003, il me revient de vous parler de la vie de la Fédération depuis janvier dernier, nous dit Jacques GAGNIARD. En effet, depuis cette date la FNCV a continué de vivre. Il y a la vie du siège et son fonctionnement, il y a surtout la vie des sections, les rapports entre le siège et les sections, les rapports du siège en dehors de sa sphère habituelle et il y a surtout les objectifs que nous nous sommes fixés et la question que vous êtes en droit de vous poser : Où en sommes-nous ?*

*Depuis dix mois, date de mon élection à la présidence de la FNCV, la vie du siège, les méthodes de travail et la composition du bureau fédéral n'ont pas été modifiées car je pars du principe que si changements il doit y avoir, ils doivent se faire en souplesse.*

*Mon premier souci, c'est l'état de santé de notre secrétaire, Marie-Ange, qui ne lui permet pas de répondre à toutes les obligations du secrétariat. Son efficacité et son dynamisme restent intacts. Elle est indispensable, non seulement au secrétariat, mais aussi à la comptabilité, à la rédaction du journal et le tout sous la surveillance de la médecine du travail, qui est très réticente à la faire reprendre à temps plein.*

*Comme vous le savez, le secrétaire général André ARMENGAU et le trésorier fédéral Max FLANQUART sont d'un rare dévouement, afin que les difficultés du moment ne soient pas trop ressenties. Il y a malheureusement quelques retards, je vous demande votre indulgence.*

*La vie dans les sections est très inégale. Hormis la section 7505 de la RATP, toutes nos sections sont indépendantes et déclarées en préfecture. Depuis le dernier séminaire des présidents, je ressens un regain certain de vitalité. Pour aider les présidents, j'ai cru devoir établir des orientations générales afin que nous allions tous dans le même sens pour présenter un front uni. C'est la clef de notre réussite, et je remercie le grand nombre de présidents qui l'ont compris et qui agissent dans la direction souhaitée.*

*J'attache une importance réelle au séminaire des présidents. J'espère que*

(suite page 6)

## Assemblée générale de Tours, première séance (suite)

le prochain sera plus orienté vers un travail commun avec des actions de formation et d'informations. Par ailleurs, je n'ai pas l'intention de continuer à consommer de l'énergie comme j'ai été obligé de le faire récemment, pour sauvegarder l'image de notre Fédération à l'occasion de deux incidents qui se sont produits l'un après l'autre dans les premières semaines de l'année 2004.

Il y a aussi le rapport entre le siège et les sections. Il se présente sous deux aspects principaux : "Les Volontaires" et les contacts épistolaires que j'ai établis avec les présidents afin de leur préciser mes souhaits et essayer de mieux répondre aux leurs. Pour "Les Volontaires", je vous en parlerai un peu plus longuement lors de la seconde séance de notre congrès.

En ce qui concerne les rapports avec l'extérieur, j'ai ressenti la nécessité de m'adresser aux plus hautes autorités civiles et militaires et aux grandes associations d'anciens combattants pour faire avancer notre objectif numéro un, c'est-à-dire l'attribution de la croix du combattant volontaire à nos jeunes des missions extérieures. Notre requête, en faveur de la 4<sup>ème</sup> génération du feu, semble en bonne voie. Affaire à suivre..."

### 7) Présentation du rapport financier 2003 et du projet de budget 2004 :

Le trésorier général, Max FLANQUART, présente le bilan au 31 décembre 2003 et le compte de résultats (qui seront publiés au journal « Les Volontaires » n° 398 de septembre 2004), puis le rapport financier 2003.

La parole est ensuite donnée à Emile VANNIER pour la lecture du rapport de la commission de contrôle, en sa qualité de président de cette instance.

Dans son compte rendu, M. VANNIER indique que les membres, Louis ROUSSET, Claude MIAS et Jacques RAMEL, se sont réunis au siège de la Fédération le 18 Février 2004, en présence du trésorier national et du secrétaire général. Ils ont pu se faire communiquer tous les documents qu'ils souhaitaient. « Les comptes, ainsi présentés, sont réguliers et sincères. Ils reflètent l'image fidèle de la situation comptable de la FNCV au 31 décembre 2003... Nous vous proposons d'accorder le quitus au trésorier général que nous remercions vivement pour son travail bénévole. »

Max FLANQUART donne ensuite lecture du projet de budget 2004, puis le commente.

Aucune question n'étant soulevée, l'assemblée générale passe au vote.

Le rapport financier 2003 et les arrêtés de comptes sont approuvés, quitus est donné au trésorier général et aux administrateurs. Le budget prévisionnel 2004 est adopté, tous ces votes étant effectués à l'unanimité.

Enfin, le trésorier général fait part des résultats comptables depuis janvier 2004.

### 8) Renouvellement des commissions :

#### Commission de la motion finale :

André ARMENGAU, François GOETZ, Jacques VIEL Jean-Jacques LE CORRE et Maximilien LIOTTIER se proposent pour faire partie de cette commission. Tous quatre sont élus à l'unanimité.

Les motions que les sections ont fait parvenir au siège fédéral, ainsi que celles proposées par le bureau fédéral, sont remises à M. VIEL, nommé président de cette commission. Elles lui serviront d'outil de base.

#### Commission de contrôle :

Le président sortant Emile VANNIER a accepté de se représenter. Il est réélu à l'unanimité. Les membres de sa commission sont ensuite élus :

Titulaires : Claude MIAS, Louis ROUSSET et Jacques RAMEL.

Suppléants : Jean-Baptiste SCHELLES et Léopold PORTIER.

#### Commission des litiges et du règlement :

Sont élus à l'unanimité : Jean-Baptiste SCHELLES, André MOREAU et André MAHLER, membres titulaires, Maximilien LIOTTIER et Jean CHARTRAIN, membres suppléants.

Le président de cette commission sera élu le 3 juin par le nouveau conseil d'administration, en son sein, conformément au règlement intérieur.

#### Commission de chancellerie :

Les volontaires pour cette commission : Daniel CASTAGNOS, David BRASSEL, Michel TONNAIRE et Edouard HOLLARD sont élus à l'unanimité, M. CASTAGNOS en devenant le président.

#### Commission sociale :

Le président Jacques FERCOQ et les membres : Mmes KOPP, BOUHELIER et ABA, ainsi que le docteur VASEUX, sont réélus à l'unanimité.

### 9) Date et lieu des assemblées générales de 2005 et 2006 :

Jacques GAGNIARD fait appel à candidature pour le prochain congrès national, la section des Deux-Sèvres souhaitant remettre à plus tard sa candidature, du fait de l'élection d'un nouveau président à la tête de cette section.

Roland PIERQUIN, président de la 3105 Haute-Garonne - Toulouse, propose la candidature de sa section pour l'organisation de cette manifestation en 2005 à Toulouse ou dans sa région. Ce dernier prend la parole pour nous exposer les projets de son bureau.

Cette proposition est soumise à l'assemblée générale qui l'adopte à l'unanimité.

Aucun postulant à l'organisation du congrès national de 2006 ne s'étant manifesté, un appel à candidature sera lancé à l'occasion du prochain séminaire des présidents.

La première séance de l'assemblée générale est levée à 17 H 15, après qu'André MOREAU ait donné les consignes concernant la soirée.

\*\*\*

Avant de nous retrouver à "La cave du gosier sec" pour un succulent repas pris en commun dans une ambiance sympathique et chaleureuse, les congressistes ont assisté à une cérémonie très symbolique et très recueillie, avec remise de gerbe, devant le monument dédié aux combattants volontaires de tous les conflits érigé à l'initiative d'André MOREAU devant la mairie du Quartier des Fontaines. Cette œuvre moderne est l'un des rares monuments dédiés aussi à la mémoire des militaires morts en mission extérieure.



Ambiance chaleureuse à "La cave du gosier sec". (photo LEVALLEUR)

(suite page 7)

# Assemblée générale de Tours

## Deuxième séance du 3 juin 2004

La deuxième séance de l'assemblée générale 2004 de la FNCV, réunie à la mairie du Quartier des Fontaines de Tours, est ouverte à 9 H 20 par le président national Jacques GAGNIARD, qui passe à l'ordre du jour.

### 1) Proclamation de l'élection des administrateurs par Maurice SANS-PEUR, président du bureau de vote :

*"Mesdames, Messieurs, ont pris part au vote par correspondance 77 sections sur 92 pour 220 voix et 28 administrateurs sur 30 pour 28 voix, soit un total de 248 voix sur 278. Il y a eu 3 bulletins blancs ou nuls. Ont été élus ou réélus administrateurs pour un mandat de 3 ans :*

1 - Max FLANQUART	239 voix
2 - Lucien THIBAUT	228
André BERARDET	"
4 - Jean AUDIC	225
5 - Jean GERBIER	224
6 - Lucien BUTIN	223
7 - Jacques FERCOCO	219
8 - Guilhem RAYNAL	218
9 - Fernand LEBLOND	214
10 - Clément HERBRETEAU	207
11 - Paulette LEVALLEUR	166
12 - Jacques CHAURIN	123

*En tant que président de cette commission, je remercie les membres du bureau de vote qui ont travaillé avec moi, à savoir André COUVERT et Jean-Marie BAVEC, et je félicite le nouvel administrateur élu, Jacques CHAURIN."*

Jacques GAGNIARD commente le résultat des élections et parle des coopérations en cas de vacance d'un poste d'administrateur.

### 2) Proposition d'une motion finale du congrès national 2004 par Jacques VIEL, président de la commission corresponsante :

En fonction de notre expérience en ce qui concerne la diffusion de notre motion auprès des autorités compétentes, la commission s'est attachée à ne prendre que les principales revendications de nos adhérents afin d'éviter la dissolution de celle-ci dans plusieurs services.

Après diverses interventions, le texte, tel que vous pouvez le lire dans le présent journal, est approuvé à l'unanimité.

Le président fédéral remercie la commission de la motion finale pour le travail effectué et précise que cette motion, ainsi rédigée, sera lue devant les autorités cet après-midi et transmise aux services ministériels compétents. Elle sera également diffusée auprès des présidents de section ou administrateurs nationaux qui la demanderont pour diffusion rapide auprès des autorités locales ou régionales.

### 3) Moyens de communication de la FNCV :

Grâce à Pierre JUSTIN et Pierre CERUTTI, le site Internet dédié aux combattants volontaires a considérablement évolué au cours de l'année qui s'est écoulée.

C'est ainsi que nos congressistes ont pu écouter l'exposé fort intéressant de Pierre CERUTTI : "Nous pouvons aujourd'hui éprouver une grande fierté d'avoir créé un grand livre d'Histoire, offrant des centaines de pages de textes et d'images, avec un accompagnement approprié.

*Vous vous souvenez qu'il y a un an, lors du congrès qui s'est tenu à Avrillé, je vous avais annoncé que nous avions reçu 700 visiteurs. En ce début de juin 2004, nous atteignons à présent 10 000 visiteurs et ce chiffre augmente au rythme de plus de 1 000 visiteurs par mois. C'est donc un réel succès qui permet de faire connaître la FNCV partout en France mais aussi dans le monde.*

*70 % de nos visiteurs sont Français et 30 % des connections se font de l'étranger, et notamment, dans l'ordre d'intérêt décroissant : Etats-Unis, Algérie, Belgique, Allemagne, Canada, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Suisse, Israël, Polynésie Française, Suède, Bosnie-Herzégovine, Pays-Bas, Australie, Maroc.*

*Naturellement, nous pouvons penser que les visiteurs venant de Bosnie sont, en fait, des militaires français des missions extérieures qui servent dans ce pays. Cela montre bien que notre site permet à la Fédération de se faire connaître des cadres de l'armée d'active et aussi des volontaires des missions extérieures. Un certain nombre d'entre eux utilisent ce moyen pour faire acte de candidature afin de devenir adhérent à la FNCV.*

*La fréquentation du site est désormais stable. Mais avec la création de nombreuses pages en langue anglaise, nous espérons recevoir au cours des prochains mois un afflux de visiteurs anglophones.*

*A noter que le temps moyen de chaque visite a un niveau élevé : de 10 à 15 minutes, ce qui est très supérieur aux temps de visite habituels qui sont de 5 à 8 minutes.*

*Cela étant, au-delà de ces points positifs, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir un certain sentiment d'échec en ce qui concerne l'impact très insuffisant de notre action interne, sur les adhérents de la FNCV. Nous n'avons pas encore réussi à les intéresser ni à Internet, ni à notre site, malgré les efforts qui ont été déployés.*

*Nous devons le constater, en tirer les leçons et modifier notre stratégie.*

*Afin de sensibiliser nos adhérents à notre site Internet et à l'utilisation de l'outil informatique, il est désormais clair que nous ne devons plus nous contenter d'agir au moyen de simples messages collectifs.*

*Je propose aux présidents départementaux de trouver un volontaire par section, dont la fonction serait la communication Internet. Cela pourrait aider la Fédération à conserver ses effectifs, tout en créant des économies de gestion dont elle pourrait profiter...*

*Il faut que nous soyons une centaine (au moins un par section) pour que cet outil de communication soit réellement efficace ; ainsi les messages du siège pourront être diffusés à chaque section et affichés en temps réel dans les différents bureaux.*

*De même, les sections pourront adresser au siège des messages, photographies et toutes informations écrites de manière rapide et très économique.*

*Utilisons les moyens de notre temps : communiquons mieux et échangeons davantage, pour que vive et se développe notre Fédération."*

Puis Pierre CERUTTI répond alors aux nombreuses questions des congressistes et fait appel à tous les adhérents qui souhaiteraient lui adresser des récits, documents ou photos "d'époque" susceptible d'alimenter notre site. Il est ensuite très applaudi et chaleureusement remercié pour ce travail.

Jacques GAGNIARD nous parle alors du journal "Les Volontaires". "Actuellement, comme je l'ai dit aux membres du conseil d'administration hier, André ARMENGAU et Marie-Ange le tiennent à bout de bras. Ils ont fait un travail extraordinaire pendant un an, mais cela ne peut pas durer. Ils faut les décharger de cette lourde tâche qui monopolise leur attention pendant un mois tous les trimestres. A cet effet, je vais créer très prochainement une commission de rédaction qui aura à plancher sur l'amélioration de la présentation du journal qui vieillit, sur les articles qu'il y aura lieu d'y faire paraître et surtout pour mieux répartir la charge de travail."

Cette seconde séance de l'assemblée générale est close à 11 H 32. Les congressistes se rendent alors en autocars à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours, où un succulent repas les attend.

(suite page 8)

# Conseil d'Administration du 3 juin 2004

Le secrétaire général, André ARMENGAU, s'étant assuré que le quorum est atteint (nous avons 20 administrateurs titulaires présents et 11 pouvoirs), le conseil d'administration réuni à 14 H 45 peut valablement délibérer.

\* \* \*

## 1) Election du nouveau bureau :

Jacques GAGNIARD accueille les administrateurs présents.

Puis, conformément à l'article 5 de nos statuts, le bureau fédéral 2003/2004 présente sa démission. Jacques FERCOQ, doyen d'âge, prend la présidence par intérim de ce conseil et fait appel à candidature pour le poste de président national.

Tous les administrateurs étant d'accord, le vote a lieu à main levée. Jacques GAGNIARD, seul candidat, est élu à l'unanimité. Il déclare : *"Merci pour la confiance que vous me témoignez depuis octobre 2003. J'ai essayé de faire évoluer la FNCV avec l'aide précieuse de Jacques POTASCHMANN, André ARMENGAU et Max FLANQUART, entre-autres. Depuis octobre 2003, je pense que vous avez pu constater que l'on a essayé de redresser la Fédération et de définir certains objectifs. Nous sommes sur la bonne voie, mais il reste encore beaucoup de travail."*

*Avant de passer à la présentation du nouveau bureau fédéral, je demande à Jacques CHAURIN, nouvellement élu, de se présenter."*

M. CHAURIN est président de la section des Landes qui compte actuellement 58 adhérents. Il est chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, titulaire de la croix du combattant volontaire et de la carte de combattant volontaire de la Résistance.

Après les félicitations qui s'imposent, le président GAGNIARD propose la composition du bureau national suivant :

Président délégué :

Jacques POTASCHMANN

Vice-présidents :

Jean FORESTIER

Marcel ROSSIGNOL

Maurice SANSPEUR

Lucien THIBAUT

Raymond THIEBAULT

Secrétaire général :

André ARMENGAU

Trésorier général :

Max FLANQUART

Secrétaire général adjoint :

Alain BATAILLON DEBES

Assesseur :

Fernand LEBLOND

Le bureau national 2004/2005, ainsi constitué, est approuvé à l'unanimité. Conformément aux statuts, le président, le président délégué, le secrétaire général et le trésorier général constituent le comité directeur.

## 2) Election du président de la commission des litiges et du règlement :

L'assemblée générale ayant désigné les membres de cette commission lors de sa séance du 2 juin 2004, le conseil d'administration doit élire son président parmi les administrateurs, selon l'article 23 du règlement intérieur.

Maurice SANSPEUR, toujours candidat à cette fonction, est réélu à l'unanimité des voix.

## 3) Questions diverses :

André ARMENGAU indique que le séminaire des présidents se déroulera les 5, 6 et 7 octobre 2004 à Neuvy-sur-Barangeon et le ravivage de la Flamme à l'arc de Triomphe, précédé d'une cérémonie au Mont-Valérien, le jeudi 28 octobre 2004.

Aucune autre question n'étant posée, le conseil d'administration est clos à 15 H 55.

## Assemblée générale de Tours Séance de clôture du 3 juin 2004

La dernière séance du congrès national 2004 de la FNCV est ouverte à 16 H 00 précises par le président Jacques GAGNIARD.

### Proclamation du nouveau bureau fédéral 2004/2005 :

André ARMENGAU donne lecture de la liste des membres du bureau fédéral 2004/2005, élus au conseil d'administration qui vient de se tenir (voir liste dans le compte-rendu de ce conseil), et annonce que Maurice SANSPEUR a été réélu président de la commission des litiges et du règlement.

### Lecture des messages des associations amies :

Jacques GAGNIARD remercie les responsables des associations amies présents dans la salle et passe la parole à André ARMENGAU qui donne lecture des messages reçus.

### Fédération Nationale André Maginot (FNAM) :

*"Je vous remercie de votre invitation à assister à la séance de clôture de votre congrès annuel."*

*Malheureusement, étant retenu ce même jour par un engagement contracté antérieurement, il ne me sera pas possible d'être des vôtres et je vous prie de bien vouloir m'en excuser."*

*Toutefois, M. François GOETZ, vice-président de la FNAM, me représentera auprès de vous."*

*Souhaitant un plein succès à vos travaux, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments de fraternelle amitié combattante."*

*Maurice GAMBERT, président fédéral"*

### Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (PG-CATM) :

*"Vous avez bien voulu inviter notre président national, Jacques GOUJAT, à la séance de clôture de votre congrès national."*

*Retenu par d'autres obligations prises antérieurement, notre président vous prie de l'excuser."*

*Néanmoins, nous avons demandé à notre président départemental d'Indre-*

*et-Loire, M. Fernand GUIDEUIL, d'assister à la séance de clôture de vos travaux, ce qu'il a bien volontiers accepté."*

*Recevez l'assurance de nos sentiments les plus chaleureux."*

*Pierre DURR, secrétaire général"*

### Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance :

*"Par courrier du 4 mars dernier, vous nous informiez que votre Association tiendra son congrès national annuel à Tours les 2 et 3 juin 2004."*

*Je vous en remercie bien sincèrement. Toutefois, n'étant pas libre ce jour là en raison d'un engagement pris de longue date, je ne puis répondre favorablement à votre invitation..."*

*Philippe A. BOIRY, président national"*

### Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre :

*"J'ai le plaisir de vous informer que M. Maurice HEQUET, assesseur à l'UFAC, représentera le président"*

*(suite page 9)*

## Assemblée générale de Tours, séance de clôture du 3 juin (suite)

Jacques GOJJAT à la séance de clôture du congrès national de votre Fédération...

Le secrétariat"

### Souvenir Français :

"Je vous remercie de votre invitation au congrès de la FNCV. Malheureusement, il ne m'est pas possible d'y répondre car je serai le même jour dans le Tarn pour participer à l'assemblée de la délégation départementale du Souvenir Français.

Vous demandant de m'excuser...

Le général d'armée (cr) P. DE PERCIN"

### Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des T.O.E. et d'Afrique du Nord (UNACITA) :

"Votre invitation datée du 4 mars vient de nous parvenir.

Le président, le général BARIETY et moi-même, sommes dans l'impossibilité d'y répondre, étant retenus par ailleurs.

Le colonel (h) J. MENARD, secrétaire général"

\* \* \*

### Nous accueillons alors les autorités :

Le général Michel **POULET**, commandant les écoles de formation de l'armée de Terre,

Gérard **GERNOT**, conseiller général du Val de Cher et adjoint au maire de Tours,

Le colonel François **GOETZ**, président national honoraire de la FNCV et vice-président national de la FNAM,

Jean **IMBERT**, président de l'ADAC,

Pierre **RAYER**, délégué de la France Mutualiste.

### Lecture de la lettre du ministre délégué aux anciens combattants :

"Monsieur Hamlaoui **MEKACHERA**, ministre délégué aux anciens combattants, a bien reçu votre courrier par lequel vous l'invitez à assister à la séance de clôture de votre congrès national, le jeudi 3 juin 2004, à Tours.

Malheureusement, en raison de son emploi du temps, il ne sera pas en mesure d'être des vôtres en cette occasion. Croyez qu'il le regrette sincèrement.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que votre congrès ayant lieu en période de réserve, aucune représentation de monsieur le Ministre n'est possible..."

### Lecture de la lettre du directeur départemental de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Indre-et-Loire :

"Vous avez bien voulu me demander d'honorer de ma présence la séance de clôture de votre congrès national..."

Je vous remercie de votre aimable invitation à laquelle je suis très sensible. Cependant, en raison de la période de réserve électorale qui a débuté le 29 mai dernier, il ne me sera pas possible de répondre favorablement à votre sollicitation et je vous prie de bien vouloir m'en excuser..."

Le directeur départemental, Georges **PRUVOST**"

### Lecture des messages des membres du comité d'honneur de la FNCV :

Message du général **Marcel BIGEARD :**

« ... A 88 ans, je suis coincé dans un planning démentiel et un 14<sup>ème</sup> livre en préparation...

En espérant terminer debout, recevez mes chaleureuses salutations."

Message du **Préfet Marcel BLANC**, ancien directeur général de l'ONAC, CVR et ancien déporté :

"André **ARMENGAU** m'a invité, en votre nom, au congrès national que vous tenez à Tours.

J'aurais aimé vous retrouver pour évoquer le rôle essentiel des combattants volontaires dans la victoire qui couronne la seconde guerre mondiale.

Malheureusement, j'avais d'ores et déjà accepté d'être aux côtés d'autres compagnons d'armes le même jour. Dès lors, je vous serais reconnaissant d'excuser mon absence qui me navre au plus haut point.

Regrouper, chaque année, ceux qui se sont mobilisés pour défendre notre pays est essentiel. En effet, face aux problèmes quotidiens, et pour être prêts à affronter d'autres épreuves, il faut mesurer les dangers et adapter la riposte.

Ces quelques lignes vous témoignent ma présence morale à vos côtés. Mon épouse se joint à moi pour exprimer à vos familles, comme à vous-même, notre fidèle amitié."

Message téléphonique du président national honoraire de la FNCV, Henri **EUGENE**, de la part de Madame **Albert AUBRY :**

"Actuellement souffrante, c'est la raison pour laquelle je n'ai pu, cette année,



M. MOYER, décoré de la C.C.V. par le Général **POULET**  
(photo **LEVALLEUR**)

vous adresser un mot à l'attention des congressistes."

Message téléphonique de M<sup>me</sup> **RISSO :**

"Mon mari, le **général RISSO**, s'étant cassé le col du fémur, doit subir une intervention chirurgicale le 17 mai prochain, raison pour laquelle il est dans l'impossibilité d'honorer votre invitation."

### Lecture de la motion finale :

Le président de la commission de la motion finale, Jacques **VIEL**, fait lecture, devant les autorités, du texte adopté par l'assemblée générale.

### Allocution des autorités :

**François GOETZ**, président national honoraire, mais aussi vice-président fédéral **MAGINOT** et rédacteur en chef de "La Charte", représentait Maurice **GAMBERT**, président de la Fédération nationale **André MAGINOT**. A ce titre, il a pris la parole et a déclaré notamment :

"Je vous transmets le salut fraternel du président **GAMBERT**, retenu ailleurs par des engagements antérieurs. Il connaît bien la FNCV, assistant chaque année à la clôture de son conseil d'administration du mois de mars dans les locaux du siège **Maginot**, boulevard **Saint-Germain** à Paris, tandis qu'il ren-

(suite page 10)

## Assemblée générale de Tours, séance de clôture du 3 juin (suite)

contre souvent, avec plaisir et intérêt, les membres de la FNCV qui séjournent individuellement ou en groupes, à la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon. Il vous souhaite un congrès agréable, avec des travaux constructifs, au service du monde combattant et de la France."

François GOETZ a ensuite rappelé longuement ce qu'est la FNAM, doyen des associations d'anciens combattants depuis 1888, et ce que fut son créateur : "André MAGINOT, patriote exigeant et combattant valeureux de la guerre 1914-1918, ministre dont l'œuvre sociale perdure.

Le 1<sup>er</sup> août 1914, député à l'Assemblée nationale après avoir été déjà un jeune sous-secrétaire d'Etat à la guerre, il aurait pu rester à Paris au parlement. Mais, âgé de 37 ans, il fut mobilisé sur sa demande comme soldat de 2<sup>me</sup> classe au 44<sup>me</sup> régiment d'infanterie territoriale à Verdun.

Puis, comme sergent, il créa et commanda une section d'éclaireurs volontaires, chargée aux avant-postes de reconnaître les lignes ennemies et d'effectuer des coups de main. Il fut ainsi, successivement, deux fois "volontaire".

Le sergent MAGINOT, surnommé "le patrouilleur de Verdun", fut cinq fois cité et deux fois blessé, la seconde fois grièvement, décoré de la médaille militaire mais réformé en raison de sa blessure ; il reprit alors sa place dans la vie politique.

Comme ministre des pensions, il fit voter la loi de 1919 qui a consacré le "droit à réparation" et fut à l'origine de la création de l'Office national des mutilés, devenu ensuite l'O.N.A.C. En 1920, il présida dans la citadelle de Verdun le choix du Soldat inconnu et, le 11 novembre 1923, il alluma la flamme, sous l'arc de Triomphe à Paris ; "flamme entretenue jusqu'à maintenant et objet de la cérémonie quotidienne du ravivage".

Il mourut de la fièvre typhoïde le 7 janvier 1932 et, en hommage à sa vie et à son œuvre, son nom fut donné à la "ligne Maginot" dont la construction avait débuté en 1930, alors qu'il était ministre de la guerre.

Il avait présidé pendant plusieurs années la Fédération, qui porte son nom depuis la fin des années cinquante."

Puis François GOETZ a expliqué l'origine des revenus de la Fédération, actionnaire de "la française des jeux", grâce à la clairvoyance et à la générosité d'un de ses anciens présidents. Elle redistribue la majeure partie de ses revenus pour de justes causes, qu'il a énumérées, dans deux domaines : la solidarité et la mémoire. Un des fleurons de cette action étant, depuis dix ans, les

prix annuels « du civisme et de la mémoire », le premier ayant été organisé par Pierre DE LA HOUSSAYE, président honoraire de la FNCV, alors président de la commission Maginot d'action civique. Huit cents établissements scolaires ont déjà participé à ce concours.

Pour terminer, il a montré les avantages du mariage heureux entre la FNAM et la FNCV : "une voix plus forte pour se faire entendre, avec 320 000 adhérents répartis en 220 groupements et des moyens accrus (allocations, domaine de la Grande Garenne...)"

Le président national, **Jacques GAGNIARD** :

Son intervention est reproduite en page 2 de ce même journal.

Le général **Michel POULET**, commandant les écoles de formation de l'armée de Terre :

"Normalement la campagne des élections européennes est commencée. Je suis donc soumis au devoir de réserve. Néanmoins, comme vous m'avez donné le micro, je le garde !

Je suis très heureux d'être ici, malgré mes occupations qui sont très pressantes, car "volontaire" est un mot qui me parle beaucoup parce que, dans ma carrière, j'ai essentiellement commandé des légionnaires au 2<sup>me</sup> régiment étranger de parachutistes, tous des volontaires ; volontaires pour servir la France, qu'ils soient français ou d'origine étrangère.

L'autre raison de mon plaisir d'être parmi vous, c'est parce que j'ai beaucoup d'affection pour deux hommes en particulier, Pierre LORAILLER et le porte-drapeau de la section d'Indre-et-Loire, M. RICHARD, tous deux anciens légionnaires également.

Au cours de ma carrière, les légionnaires m'ont beaucoup donné. Lorsqu'on est en position d'avoir des responsabilités, il est normal de renvoyer l'ascenseur. Le moment venu, atteint par la limite d'âge, obligé de partir à la retraite et sans ces responsabilités, je ne militerai pas trop dans les associations, mais j'essayerai de renvoyer l'ascenseur dans les amicales d'anciens légionnaires. Je pense qu'il est normal de rendre un peu de ce que l'on nous a donné.

Vous faites preuve de solidarité tous les jours à la FNCV. Je crois que cette solidarité est quelque chose d'important. Il est vrai qu'il faut sans cesse pratiquer le devoir de mémoire, mais ce devoir ne sert à rien s'il n'est pas fait pour enrichir notre présent et pour préparer l'avenir.

Ce qu'il est important de dire aux jeunes c'est "Voyez, si vous êtes là aujourd'hui, c'est peut-être un peu grâce

à nous. Si vous vivez libres, dans un pays démocratique, où l'on respecte un certain nombre de valeurs, de tolérance, de respect, de dignité, - et encore, il y a beaucoup de progrès à faire - si vous pouvez manifester dans la rue... c'est peut-être parce que nous nous sommes battus pour vous et qu'il y a beaucoup de camarades qui en sont morts." Je pense qu'il ne faut pas cesser de le leur répéter et qu'il ne faut pas attendre des commémorations comme celles du 60<sup>me</sup> anniversaire de la libération.

Du fait de l'actualité, on fait intervenir les anciens combattants qui ont débarqué à cette occasion. On ferait bien de faire parler les français de 14-18, ceux de 39-45, ceux d'Indochine et d'Algérie. Mais en France on n'a pas encore franchi le pas. Il existe encore beaucoup de réticences alors que l'on n'a pas à rougir... Bien sûr que tout ne s'est pas toujours très bien passé mais, dans toute société, il y a des "brebis galeuses" et des pervers qui se comportent mal. Mais globalement, nous ne devons pas avoir honte de ce que nous avons fait, ni en Indochine, ni en Algérie, ou au cours des opérations extérieures...

L'important, ce n'est pas le message qui est passé, c'est celui qui est reçu. Il n'y a pas que les anciens combattants qui doivent être concernés, il y a la famille, l'éducation nationale, les élus, les militaires... Tout le monde est responsable et tout le monde doit s'y mettre.

Je rêve d'un monde où il n'y aurait plus d'anciens combattants. Ne le prenez pas mal ! J'espère que vous resterez en vie le plus longtemps possible, justement pour montrer aux jeunes ce qu'il faut faire.

Je rêve d'un monde de paix. La guerre c'est une vraie "connerie", c'est "dégueulasse". Vous le savez tous, puisque vous l'avez faite, vous l'avez vécue.

Mais il faut parfois s'y entraîner et s'y préparer, parce que les circonstances sont là et que l'on n'est jamais à l'abri d'une agression, d'une mission qui nous est demandée pour aller défendre les valeurs auxquelles nous croyons, dans un pays qui les bafoue.

Je vous remercie de m'avoir écouté et pour l'accueil que vous m'avez réservé..."

Monsieur **Gérard GERNOT**, conseiller général du Val de Cher et adjoint au maire de Tours :

"... Vous nous avez fait l'honneur d'organiser ce congrès à Tours, plus spécialement au Quartier des Fontaines, où vous avez vos habitudes et où nous travaillons en bonne entente depuis de nombreuses années. Je suis conseiller général de ce canton, mais je n'ai pas

(suite page 11)

## Assemblée générale de Tours, séance de clôture du 3 juin (suite)

préparé mon intervention, car je me sens très à l'aise parmi vous.

En effet, mon grand-père était au Chemin des Dames en août 1917. Je l'ai donc souvent entendu parler de la guerre de 14-18. Mon père a participé à la drôle de guerre, puis a été fait prisonnier et est resté 54 mois en Autriche dans un stalag d'abord, puis dans une ferme, rentrant au camp de prisonniers tous les soirs. Par l'intermédiaire de l'ambassade d'Autriche à Paris, j'ai eu la satisfaction de retrouver la famille où il était et de pouvoir permettre à mon père de retourner sur les lieux plus de 40 ans après. Etant enfant, je lisais les journaux d'anciens combattants auxquels mon père était abonné. J'ai toujours été sensible à ce qu'ont dû vivre nos anciens pour défendre notre pays.

Etant à l'école primaire, j'ai vu revenir certains de vos compagnons dans leur cercueil et j'étais de ces enfants qui étaient présents lorsque les honneurs militaires leur étaient rendus dans mon petit village du Loir-et-Cher.

Je vous remercie tous pour ce que vous avez accompli pour qu'aujourd'hui ma génération, qui a beaucoup de chance, n'ait pas à revivre cela et que nous puissions profiter d'un pays de libertés.

En 2004, nous avons accueilli énormément de monde à la mairie de Tours à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de Diên Biên Phu. Nous parlons aussi beaucoup du 60<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement et le 1<sup>er</sup> septembre prochain, nous commémorerons la libération de la ville de Tours. Nous nous devons de nous y rendre, car le devoir de mémoire est particulièrement important. La moyenne d'âge des anciens combattants augmente et nous devons tous transmettre ces choses là aux générations qui nous suivent.

Bien entendu, je pense que vous avez eu des travaux fructueux, la municipalité a fait le maximum pour vous faciliter la vie. J'ai entendu des choses tout à l'heure, M. le président, et je m'associe pleinement à ce que vous avez dit, à savoir que vous avez combattu pour des valeurs qui sont les miennes, qui doivent être les nôtres, qui sont celles de la municipalité mais aussi celles du peuple français.

Ces valeurs sont malheureusement parfois mises à mal. Je ne comprends pas comment on peut taguer des tombes d'anciens combattants ou des monuments aux Morts, ou profaner des cimetières. Je suis absolument scandalisé, comme vous pouvez l'être, sans doute encore plus que moi, puisque vous avez vécu dans votre chair toutes ces luttes. Je considère aujourd'hui que nous devons vous aider, vous, anciens

combattants volontaires et que notre génération, qui ne sait plus où elle en est vraiment, doit considérer dans cette sale guerre qu'est le terrorisme, face à ces choses qui se déroulent partout dans le monde, sur notre sol demain, qui se sont déjà déroulées, que nous devons tous être des combattants volontaires pour défendre, encore et toujours, les valeurs qui sont les nôtres et que vous avez défendues hier, qu'à notre tour nous avons à défendre aujourd'hui et demain.

Nous sommes et devons tous être des combattants volontaires."

A 17 H 30, après les remerciements d'usage du président national, le président André MOREAU nous donne les dernières consignes, avant de se rendre au monument aux Morts de la ville de Tours pour la cérémonie officielle.

\* \* \*

Les congressistes se rendent alors à l'Hôtel de Ville de Tours, devant le monument aux Morts situé dans la mairie même, où il est procédé à un dépôt de gerbes par le général POULET, M<sup>me</sup> Arlette BOSCH, adjointe au maire, chargée des anciens combattants, et les présidents GAGNIARD, GOETZ et MOREAU.

À l'issue de la cérémonie, Madame BOSCH nous accueillait dans la magnifique salle des fêtes, où un vin d'honneur nous était servi.

André MOREAU, prenant la parole après l'adjointe au maire, nous déclarait : " ... permettez-moi de vous remercier pour l'accueil dont vous nous honorez, dans cette magnifique salle des fêtes, autour d'un vin d'honneur. Merci également aux représentants de la municipalité ici présents, sans leur générosité et leur concours nous n'aurions pu tenir notre congrès dans cette belle ville de Tours.

Malgré les activités prenantes qui sont les vôtres, mon Général, vous avez trouvé un moment pour vous libérer et nous apprécions votre venue parmi-nous et nous vous en remercions. Je remercie également les « volontaires » ici présents, dont certains viennent de très loin et ont parcouru plus de 600 kilomètres pour assister à notre congrès.

La participation de nos adhérents a été suffisamment importante et motivée pour résonner avec force, malgré l'absence, hélas regrettée, des autorités empêchées d'assister à notre congrès par la période de réserve précédant les élections au parlement européen.

Quelle joie la plus parfaite un président de section peut-il éprouver que celle de voir la communion généreuse et sans restriction de ses compagnons ?

Fiers de nos traditions, nous retrouvons cette fidélité, cet esprit de solidarité et de totale confiance qui sont les lignes de force de notre Fédération Nationale des Combattants Volontaires. Nous avons tous un point commun car nous avons tous, un jour, été volontaires pour servir la France, dans des unités et sur des théâtres d'opérations différents, mais avec un même idéal.

L'amitié s'est naturellement développée entre tous les volontaires de tous les conflits. Continuons à l'entretenir dans notre milieu d'anciens combattants... Mes amis, mes compagnons, continuez encore longtemps à porter haut le témoignage de solidarité, de fidélité, de volonté d'être ensemble.

Dans quelques heures notre congrès national va se terminer. Nous allons nous séparer. Vous allez retourner dans vos sections, dans vos départements de l'est et de l'ouest, du nord et du sud. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que nous allons vous voir partir. Toute l'équipe qui m'a aidé à organiser ce congrès 2004 et que je remercie, a fait le maximum pour que tout se passe bien. Nous espérons que vous garderez un bon souvenir de votre passage en Touraine et que vous aurez envie d'y revenir."

À quelques pas de là, un succulent repas de gala nous était servi pour clore cette agréable journée. Au menu, soupe de pétillant, queue de demi langouste à la bretonne, loup de mer... de quoi satisfaire les papilles des plus gourmands et gourmets !

Notre hôte, André MOREAU, reprenait la parole : " ... Maintenant que nous voici installés, prêt à partager le repas que nous a préparé notre traiteur, comment ne pas se sentir quelque peu "libérés", bien que ce terme semble inadapté à la situation qui n'a rien de comparable avec une délivrance, je veux dire par là que voici passée la partie protocolaire, sérieuse, empreinte d'émotion et de souvenirs qu'a été notre congrès, à la récréation, à ce moment de détente où les papilles gustatives vont entrer en fonction, les conversations aller bon train et la fraternité s'épanouir pleinement.

Je ne vais pas retenir votre attention plus longuement, car on ne se sent si bien que lorsqu'on se retrouve au milieu de ses compagnons, devant un bon repas et d'évoquer les bons, mais aussi les moins bons moments passés ensemble sur les différents théâtres d'opérations où vous avez séjourné.

Nous avons tout fait pour la réussite de ce congrès. Je ne sais si nous y sommes parvenu !

(suite page 12)

## Assemblée générale de Tours, séance de clôture du 3 juin (suite)

La préparation d'un congrès est une tâche lourde, difficile et qui demande beaucoup de démarches, de recherches, de déplacements et apporte quelques soucis. L'équipe qui m'a entouré a apporté un soin particulier pour la réussite de ce congrès. Si vous avez constaté des manquements, de grâce ! soyez compréhensifs et indulgents.

Que soit aussi grandement remercié le personnel du siège de notre Fédération à Paris pour sa contribution à la réussite de ce congrès.

A toutes et à tous, bon appétit !"

\*\*\*

La journée détente, du 4 juin, donna encore l'occasion à de nombreux congressistes de se retrouver pour découvrir cette magnifique région de France. En effet, ville d'art et d'Histoire, ancienne cité gallo-romaine, puis capitale du royaume de France, Tours bénéficie d'une situation exceptionnelle au centre de la célèbre vallée de la Loire, au cœur du Jardin de France.

Cette dernière journée fera l'objet d'un reportage photographique et d'un compte-rendu qui sera publié dans le prochain journal "Les Volontaires".



### FERMETURE DES BUREAUX DU SIÈGE SOCIAL PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Le secrétariat général de la F.N.C.V. informe les présidents de section et les adhérents que les bureaux (rue Mazagran à Paris) seront fermés du mardi 27 juillet au dimanche 29 août inclus.

Le courrier, qui sera adressé au siège fédéral pendant cette période, sera relevé périodiquement à la boîte postale, mais ne sera traité qu'à partir du 2 septembre.

En revanche, les chèques de paiement des cotisations et des factures seront encaissés, de semaine en semaine, par le trésorier général et demeureront les bienvenus !

De même, les sections pourront continuer, pendant les mois d'été, d'adresser au siège, 9, Rue de Mazagran, les articles qu'elles souhaiteraient voir paraître dans le numéro de septembre 2004 du journal « Les Volontaires » : une permanence sera assurée pour préparer la publication de ces articles, qui devront parvenir à Paris avant le 1<sup>er</sup> septembre.

## MOTION FINALE 2004

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires, réunie en congrès les 2 et 3 juin 2004 à TOURS (Indre et Loire) :

- soucieuse de la pérennité d'un département ministériel des anciens combattants et victimes de guerre disposant d'un budget autonome, constate avec satisfaction la nomination d'un ministre délégué chargé des anciens combattants,

- se félicite de l'importance donnée en 2004 aux commémorations des débarquements et de la libération de la majeure partie du territoire en 1944, des combats héroïques menés à Dien Bien Phu et de la fin de la guerre d'Indochine en 1954, et souhaite la

poursuite de ces actions de mémoire si indispensables auprès des jeunes générations,

- condamne avec la plus grande fermeté les profanations de sépultures, sous toutes les formes, et souhaite des sanctions exemplaires à l'encontre de leurs auteurs,

- renouvelle sa demande pressante tendant à l'attribution de la croix du combattant volontaire à tous ceux ayant fait acte de volontariat pour participer à des opérations extérieures leur ouvrant droit à la carte du combattant, et prend acte des réponses encourageantes apportées à ce sujet par Madame le ministre de la Défense dans le cadre parlementaire.

## L'ENGAGÉ VOLONTAIRE

Quand la liberté, un jour fut menacée,  
Puis pour libérer la patrie opprimée,  
Abandonnant tout, brisant même ta carrière,  
Pour l'armée tu es parti, ENGAGÉ VOLONTAIRE.

Jeune soldat quand à la caserne tu es arrivé,  
Tu n'étais pas comme les autres du contingent appelé.  
Pour ne pas subir de certains, les brimades, l'arbitraire,  
Il ne fallait pas dire que tu étais ENGAGÉ VOLONTAIRE.

Puis au front, l'hiver dans la neige glacée,  
Il fallait assurer patrouilles et corvées,  
C'est à toi qu'elles revenaient, ces contraintes guerrières,  
Car les autres n'étaient pas des ENGAGÉS VOLONTAIRES.

Quand vint la fin de cette tragique épopée,  
La place que tu méritais t'a été refusée.  
On s'est moqué de toi quand tu racontais tes misères,  
Il ne fallait pas, mon vieux, être ENGAGÉ VOLONTAIRE.

Tu étais pourtant d'un naturel pacifique,  
Aimant ton travail, faisant des rêves utopiques.  
Tu aimais la liberté, tu abhorrais la guerre.  
Pourquoi, alors, as-tu été un ENGAGÉ VOLONTAIRE.

Jeunesse, pourquoi cette question,  
Toi qui sans scrupules, cries objection ?  
Préfèreras-tu vivre dans une galère  
Plutôt que d'être un COMBATTANT VOLONTAIRE ?

Ami, tu es déçu, mais n'aies pas de regrets,  
Devant tous ces ingrats, porte ta croix avec fierté.  
Par tes sacrifices, tu as rendu la liberté à tes frères.  
Ami, tu peux être fier d'être un ENGAGÉ VOLONTAIRE.

André MOREAU,  
Président départemental d'Indre-et-Loire et  
Organisateur du congrès national 2004.

# La F.N.C.V. vous informe...

## CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

L'attention du ministre de la Défense a été appelée sur les conditions d'attribution de la croix du combattant volontaire, avec extension à la quatrième génération de feu.

### *Réponse de M<sup>me</sup> la Ministre de la Défense publiée au Journal officiel de l'assemblée nationale du 6 juillet 2004*

La croix du combattant volontaire est une distinction militaire particulièrement symbolique. Comme l'a rappelé l'honorable parlementaire, la ministre de la défense, soucieuse de récompenser les appelés de la quatrième génération du feu, qui se sont portés volontaires pour servir sur des théâtres d'opérations extérieurs et qui ont reçu la carte du combattant, a prescrit une étude aux fins d'examiner la possibilité de créer une barrette « Missions extérieures », dans le respect de l'égalité de traitement entre toutes les générations du feu. Des recherches approfondies sont actuellement en cours, qui ont pour objet d'une part de déterminer les critères permettant d'attribuer cette décoration, dans le respect du principe évoqué ci-dessus, aux volontaires pour servir sur des TOE au sein d'unités combattantes homologuées comme telles et, d'autre part, de procéder à un recensement des personnes susceptibles de se voir décerner cette décoration. Cette étude devrait aboutir à la fin de l'année 2004. Le processus réglementaire pourra alors être engagé.

## JOURNÉE DU SOUVENIR DE LA GUERRE D'INDOCHINE

L'attention du ministre délégué aux anciens combattants a été appelée sur

la suggestion relative à la création d'une journée du souvenir de la guerre d'Indochine le 8 juin, en référence au 8 juin 1980, date de la translation à Notre-Dame-de-Lorette des restes du soldat inconnu d'Indochine.

### *Réponse de M. le ministre délégué aux anciens combattants publiée au Journal officiel du sénat le 27 mai 2004*

Le ministre délégué aux anciens combattants a bien été informé du vœu exprimé par plusieurs associations visant à l'instauration d'une journée du souvenir de la guerre d'Indochine. Selon une démarche à tous égards digne d'éloges, les associations les plus concernées par cet hommage se sont concertées et, de façon consensuelle, ont porté leur choix sur le 8 juin, en référence au jour de la translation à Notre-Dame-de-Lorette des restes du soldat inconnu d'Indochine. Le ministre délégué aux anciens combattants est par conséquent favorable à ce que cette journée soit désormais retenue pour rendre chaque année hommage à ceux qui sont tombés en Indochine, pour honorer les vétérans de cette guerre et faire connaître aux jeunes générations l'œuvre accomplie par notre pays dans cette région du monde. Très conscientes des contraintes pesant sur le calendrier de l'année 2004, déjà très riche en commémorations, les associations ont toutefois souhaité que celle du 8 juin ne soit pleinement effective qu'à compter de 2005. Pour autant, la guerre d'Indochine est particulièrement présente dès cette année dans le programme des événements inspirés par la mémoire combattante puisque le 7 mai, cinquantième anniversaire de la fin des combats à Diên Biên Phu, sera l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont défendu dans ce conflit les valeurs de la France, parfois jusqu'au sacrifice suprême.

## PROGRAMME DU 60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN PROVENCE

(communiqué par la Mission  
du 60<sup>ème</sup> anniversaire  
des débarquements et de la Libération)

### Samedi 14 août 2004 :

**17 H :** Cérémonie à LA-MOTTE-LE-MUY, lieu historique des premiers parachutages de l'opération « Dragoon », avec une représentation gouvernementale et une délégation officielle américaine et anglaise.

Cette cérémonie se déroulera en deux temps, sur deux sites distants de 2 kilomètres :

- sur le golf de La Motte : remise de décorations, largage de parachutistes et allocutions,

- au monument de la Libération : évocation historique, dépôt de gerbes, minute de silence, salut des porte-drapeau.

Participation militaire : 1<sup>er</sup> RCA de Canjuers, musique des équipages de la flotte, avion et section de parachutistes.

**19 H :** Cérémonie à Draguignan au cimetière américain, avec une représentation gouvernementale.

Participation militaire du 1<sup>er</sup> GDNBC, fanfare de l'Ecole d'artillerie, détachement militaire américain.

### Dimanche 15 août 2004 :

**9 H 30 :** Cérémonie à DRAMONT (commune de Saint-Raphaël), devant la stèle commémorative du débarquement, avec représentation gouvernementale : revue des troupes, dépôt de gerbe, remise de décorations, allocutions, salut des porte-drapeau.

Participation militaire : 3<sup>ème</sup> RAMA de Canjuers, fanfare de l'Ecole d'artillerie.

**9 H 30 :** Cérémonie à Cavalaire, avec représentation gouvernementale, au monument en hommage à l'armée De Lattre, avec revue des troupes, dépôt de gerbe, remise de décorations, allocutions, salut des porte-drapeau.

Participation militaire : 54<sup>ème</sup> RA de HYERES, fanfare du 1<sup>er</sup> Régiment de Spahis.

**12 H à 18 H 20 :** Défilé naval entre le cap d'Antibes et Toulon : 21 bâtiments français et 4 à 6 étrangers.

**14 H :** Appareillage du PA Charles de Gaulle (CDG), du bâtiment de soutien Jules Verne (JVN) et mise au mouillage en rade de TOULON.

**18 H 30 :** Défilé aérien.

**18 H 35 à 19 H 05 :** Revue navale (défilé des bâtiments de la marine nationale devant le PR).

**19 H 05 à 19 H 25 :** Présentation de la patrouille de France.

**VERS 23 H :** Accostage du CDG à Toulon.

**PLAQUES COMMEMORATIVES**

*Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm*



**LES COMBATTANTS VOLONTAIRES**

**A LEUR COMPAGNON**

*Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées*

**Ets Paul WETTER**

**8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67**

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

## HEURES CLAIRES

### Commandeur de la Légion d'honneur :

- 60 - GAGNIARD Jacques  
7509 - LANGZAM Wladyslaw  
TONNAIRE Michel

### Officier de la Légion d'honneur :

- 08 - ETCHEGOÏNBERRY Louis  
50 - GLASTRE Alfred  
75 - BATAILLON DEBES Alain  
9906 - PEEL André

### Chevalier de la Légion d'honneur :

- 29 - DURJEL Hubert  
44 - GABORIT Raymond  
5904 - DESRUMEAUX Fernand  
66 - DELFOSSE Pierre  
69 - PERDRIX Claude  
8320 - Y WO MLO Pierre

### Médaille militaire :

- 26 - SARTEUR Alphonse  
49 - GALICHE Claude  
7405 - BULLAT Robert  
VUILLAUME André

### Commandeur de l'ordre national du Mérite :

- 7305 - AUBERT Guy

### Chevalier de l'ordre national du Mérite :

- 27 - CHALLAL Rabah  
7509 - MASSE Suzanne

### Croix du combattant volontaire 39/45 :

- 29 - GEORGES Denise  
31 - DULION Aimé  
37 - GUENIER André  
49 - LACOSTE Maurice  
67 - BUCHHOLZER Camille  
6801 - HAI THAN THAN Paul  
69 - BRIODE Georges

### Croix du combattant volontaire Indochine :

- 03 - GOULEFERT Armand  
31 - DANEZIS Lucien  
MALHERBE Georges  
37 - GUENIER André  
47 - LAVIGNE Yves  
64 - LAPERNE Raoul  
77 - LEBEDIEFF Georges  
89 - DRIEU Michel  
SAPIN Jean

### Croix du combattant volontaire A.F.N. :

- 28 - PENOT Guy  
67 - ROUDOUIN Robert  
69 - GOUPIL Claude  
7405 - LAGNO Michel  
7509 - DESAMAIS Eugène  
89 - DRIEU Michel  
SAPIN Jean

### Croix du combattant volontaire de la Résistance :

- 29 - GEORGES Denise

### Croix du combattant :

- 37 - HILLADJIAN Philippe  
MARIE-ADOLPHE Bernard  
MARIE-ADOLPHE Claude  
89 - POUILLLOT Robert

### Médaille d'Outre-Mer :

- 03 - GOULEFERT Armand

### Médaille commémorative française de la guerre 1939/1945 :

- 03 - BOULE Jean  
SERRE Robert  
VASMAIRE Albert

### Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole :

- 75 - LEVALLEUR Paulette  
LEVALLEUR Roger

### Insigne de porte-drapeau :

- 8320 - SANCHEZ Yves

### Médaille d'or F.N.C.V. :

- 29 - TANNEAU Jean-Louis  
63 - SAINCTAVIT Guy  
7509 - DIDIERJEAN Jean-Paul

### Médaille d'argent F.N.C.V. :

- 37 - GODREAU André  
PROSPERO Enrico  
40 - DUPOUY Didier  
NOUGAREDE Jean  
RENOU Robert  
5904 - DESCHEPPER Daniel  
64 - DELEST Maxime  
69 - LOUBAL Raymond  
PERGA Louis  
PEYRONIE André  
70 - DANIEL Pierre

### Médaille de bronze F.N.C.V. :

- 22 - BAUDON Lionel  
LABBE Michel  
LE CAM Jean  
LEFEUVRE Jean-Louis  
37 - DUFOUR Claude  
LELIEVRE Hubert  
PERRIN Gérard  
RAYNAUD Robert  
5904 - DEROUIN Serge  
GAILLEZ Albert  
INIGUES Louis  
PELTRET René

- 64 - CARIOU Pierre  
DUCOUSSO Fernand  
ETIENNE Jean-Baptiste  
LAGASSE Georges  
MASSIANI Charles  
MERCIER Henri  
PETIT Jean-Robert  
REY Alfred  
SALLEFRANQUE Alfred  
TABTI Georges  
TOUZAA René  
67 - BIRCKNER Gérard  
OED Gérard  
PINERO Edouard  
69 - ARTEMALE Jean  
BERNARD Jean  
BOULEY Roger  
DOLSO Pierre  
70 - HADJADJI El Hadi  
MEY Raymond  
VARENNE André  
7509 - GILLET Romain  
76 - GROS DESIR Léonard  
LESTIBOUDOIS Louis

*A tous, nos très sincères félicitations*

**Tous nos adhérents ayant vocation à l'octroi du titre de reconnaissance de la Nation donnant droit au port de la médaille de reconnaissance de la Nation, il ne nous est pas possible de les mentionner dans cette rubrique.**

### POUR QUE VIVE LA FNCV...

- 33 - MASSE Jeannine 30,00 euros  
*Un grand merci à la généreuse donatrice.*

## HEURES SOMBRES

### NOS PEINES :

- 02 - LAPORTE André  
13 - CHARTIER Yves  
LECA Ange  
26 - ARNAUD Fernand  
DREVETON Serge  
FOSSEY Jean  
REYNAUD Jacques  
27 - BRIARD Jean  
KIBURSE René  
RAMEAU Raymond  
28 - DELARUE Jack  
LAHALLE Georges  
33 - HUET Gilbert  
RAVAT Michel  
34 - BONNET André  
CARABASSE Marcel  
37 - JUQUOIS Maurice  
PERRIN Gérard  
39 - DEBRAND-PASSARD Jean-Claude  
40 - DILASSER Marie-Louise  
LAMOTHE Abel  
41 - MALLARDEAU Gilles  
4201 - SAYVE Jean  
4202 - BERTHELIER Louis  
BONNET Albert  
ROBELIN François
- 49 - BOURGUIGNON Germaine  
MORILLE Lucien  
51 - ANDRINOPE Jean  
COTTIN Jean  
PLUVINET Pierre  
52 - PITOIZET Thérèse  
62 - DE GORTER Georges  
ROCHAS René  
63 - STAVAST Willem  
70 - FRAHIER Charles  
71 - GARDYS Joseph  
7405 - THYRVAUDET Robert  
VAN HERREWEGHE Daniel  
75 - JUISSHOMME Raymond  
7509 - MEYER Jeanne  
77 - LEMONNIER Georges  
PELLE Gaston  
THIAME Yagouba  
79 - GRATTEAU Marcel  
PISON André  
SOUCARD André  
8320 - LANDREAU Maurice  
NICOCIA Antoinette  
88 - MITJANS Joseph  
89 - COMMEAU Jean-Claude

*Que les familles des disparus trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie.*

# La Vie des Sections

## 0600 ALPES-MARITIMES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'assemblée générale de la section des Alpes-Maritimes s'est tenue le samedi 3 avril 2004. A 10 H 30, le président Georges FANI déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux membres présents tout en regrettant l'absence de nos amis malades.

Il demande une minute de silence pour nos disparus. Le vice-président et secrétaire Joseph LAVALLE donne lecture du compte-rendu de l'assemblée 2003 et présente le bilan financier. Les crédits du compte courant et du livret d'épargne sont confortables pour l'importance de l'association.

Le contrôleur aux comptes Raymond LABARD déclare avoir vérifié les documents comptables, confirme la régularité de ceux-ci et demande le quitus.

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

Election du nouveau bureau :

Président : Georges FANI

Vice-présidents : Robert CRUCCHI, Joseph LAVALLE, Jean MORETTI et Jacques MASCARELLI

Trésorier et secrétaire : Robert CRUCCHI

Trésorier adjoint : Joseph LAVALLE

Secrétaire adjoint : Alain MAUFRAIS

Contrôleur aux comptes : Raymond LABARD

Membres : Roger SAURE, Jacques MAUROY et Robert DEVILLIERS

Georges FANI nous informe du déménagement de notre siège social à la Maison du Combattant, 36 bis, Boulevard Risso. La réunion du jeudi 13 mai 2004 inaugurera notre nouvelle installation.

A l'occasion de cette assemblée, Georges FANI a honoré Robert CRUCCHI et Joseph LAVALLE, après trente-cinq ans de bons et loyaux services à la Fédération et à la section, par la remise de la médaille d'Or de notre Fédération. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

Dans les questions diverses, Joséphine TARQUINY demande à Georges FANI d'intervenir pour que les personnels féminins engagés volontaires en Indochine et en Corée, puissent obtenir la croix du combattant volontaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Georges FANI clôt l'assemblée à 11 H 30, tout en invitant les retardataires à régler leur cotisation.

Ont suivi un apéritif et un repas qui se sont passés dans l'amitié, la fraternité et la convivialité qui caractérisent les combattants volontaires.

Le président, Georges FANI

Le secrétaire-adjoint, Alain MAUFRAIS

ment soit observé en mémoire des adhérents disparus.

Il informe l'assemblée de l'absence du directeur de l'ODAC qui est tenu par le devoir de réserve en raison des futures élections européennes, puis donne lecture de la lettre du président national concernant le renouvellement des administrateurs nationaux, et des correspondances du commandant de la gendarmerie nationale et du président de la Légion d'honneur assurant de leur participation à la cérémonie au monument aux Morts.

Ensuite, le président fait le point des mouvements d'effectifs au cours de l'année écoulée, à savoir 11 nouveaux adhérents, 5 décédés, 1 mutation, 6 démissions et 1 radiation, portant l'effectif actuel à 80 cotisants contre 83 l'année précédente.

Michel BOURIT donne lecture du procès verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2003 qui est approuvé à l'unanimité.

Henri CORBI fait un exposé des recettes et des dépenses, démontrant une bonne gestion et une trésorerie saine. Après le compte-rendu de la commission de contrôle, quitus est donné à l'unanimité.

Raymonde COYAUD rend compte du bilan de l'action sociale, soulignant qu'elle est intervenue dans de nombreuses occasions pour aider et secourir les nécessiteux de l'association. Comme le secrétaire et le trésorier, celle-ci est longuement applaudie.

Le président lit le rapport moral, exposant les principaux points concernant les effectifs, le recrutement, l'action sociale, les cérémonies et manifestations patriotiques, les diverses bonnes relations avec les autorités, administrations et associations patriotiques. Comme tous ceux qui ont pris la parole avant lui, le président est longuement applaudi.

Puis il est procédé au renouvellement du conseil d'administration et du bureau départemental. Claude PLASSERAUD-DESGRANGES rappelle qu'il est arrivé au terme de son mandat, alors qu'il avait été désigné il y a 4 ans pour sauver l'association d'une situation en péril. A présent, il souhaite quitter sa fonction, d'une part parce que l'association est à nouveau sur la bonne route pour l'avenir, et d'autre part pour des raisons de santé impérieuses. Il ne se représente donc pas.

Il mentionne qu'il a reçu trois lettres : la première concerne la démission de Romuald CADUCEAU, administrateur, la seconde, en date du 16 février 2004,

## 1700 CHARENTE-MARITIME

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

Le samedi 6 mars 2004, à Rochefort-sur-Mer, au mess de garnison, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire annuelle des Combattants Volontaires de Charente Maritime.

Dès 9 H 23, le président départemental, Claude PLASSERAUD-DESGRANGES, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et en les remerciant d'avoir fait le déplacement. Il en fait autant pour les délégations des Deux-Sèvres et de l'Anjou qui nous ont rejoint par fraternité et soutien.

Il rappelle le programme de la journée qui prévoit dès 9 H 15 l'ouverture de la séance plénière ; à 11 H 15, la fin de la séance ; à 11 H 45, la cérémonie au monument aux Morts où les diverses autorités et associations patriotiques

nous rejoindront ; à 12 H 15, le vin d'honneur offert par la municipalité et enfin, à 13 H 00, le repas de clôture.

Puis, le président donne lecture de l'ordre du jour de cette réunion : approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2003, présentation du bilan financier, compte-rendu de la commission de contrôle, bilan de l'action sociale, rapport moral, renouvellement du conseil d'administration, élection du président départemental et annonce des résultats.

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président demande s'il y a des pouvoirs. 13 pouvoirs sont comptabilisés et 26 personnes sont présentes.

Claude PLASSERAUD-DESGRANGES rappelle que les statuts prévoient qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le quorum et la séance peut donc se dérouler. Il demande qu'un instant de recueille-

soumet la candidature d'Henri CORBI aux fonctions de président départemental. La dernière lettre faisant état de celle de Claude DODEMAN à ces mêmes fonctions, datée du 25 février 2004, est parvenue hors délais, la date limite de réception des candidatures ayant été fixée au samedi 21 février 2004.

Claude PLASSERAUD-DESGRANGES rappelle que d'après les statuts déposés à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer le 7 mars 1984, les administrateurs sont élus par les membres de l'assemblée générale à main levée, mais que le président national, le ou les vice-présidents, le trésorier, le secrétaire et les adjoints sont élus au scrutin secret. Il demande donc que deux membres se portent volontaires pour contrôler les votes et résultats. Les compagnons Pierre CHAUVEAU et Léon VIGE se proposent.

Le président rappelle les noms des administrateurs en activité ayant droit de vote et précise que la composition du conseil d'administration est fixée au minimum à 10 membres et au maximum, à 24, le conseil d'administration devant être renouvelé chaque année par tiers, la première et la deuxième année étant tirées au sort.

Les administrateurs pouvant voter sont Claude PLASSERAUD-DESGRANGES, Claude DODEMAN, Henri MASQUET, Henri CORBI, Michel BOURIT, Michel HAUSNER, Jean GRIMBERT, Raymonde COYAUD, Jacky DUSSOULIER et André PONS, soit au total dix administrateurs.

Le président demande s'il y a des personnes qui souhaitent se présenter comme administrateur : pas de candidats.

Il est donc procédé au vote du bureau départemental ainsi constitué :

Membre d'honneur : Jacqueline LABADENS

Président d'honneur : Jean LABADENS

Président départemental : Henri CORBI

Vice-président zone nord : Henri MASQUET

Vice-président zone centre : Michel HAUSNER

Vice-président zone sud : Jean GRIMBERT

Secrétaire : Michel BOURIT

Trésorier par intérim : Henri CORBI

Chargé des affaires sociales : Raymonde COYAUD

Adjointe aux affaires sociales : Yvonne CORBI

Membres : André PONS, Jacky DUSSOULIER, Claude DODEMAN et Léon VIGE

Porte-drapeau : Michel BOURIT pour la zone nord, Michel HAUSNER pour la zone centre, Pierre CHAUVEAU pour la zone sud et Jean BRIN pour l'île d'Oléron

Le président PLASSERAUD-DESGRANGES, suite au résultat de ces votes, adresse ses félicitations et ses remerciements à tous les élus et réélus qui sont applaudis par les membres de l'assemblée. Puis il passe la parole au nouveau président Henri CORBI qui, en

quelques mots, adresse ses remerciements à ceux qui ont voté pour lui. Il propose à l'assemblée que le président Claude PLASSERAUD-DESGRANGES soit élu président départemental d'honneur, ce qui est fait à l'unanimité, avec des applaudissements très prolongés. Ce dernier accepte et remercie.

Assumant ses fonctions de président départemental jusqu'à la fin de la séance plénière, Claude PLASSERAUD-DESGRANGES demande s'il y a des questions diverses. Aucune question n'est posée.

Le président CORBI indique qu'il conserve l'ancienne appellation d'« Association de la Charente-Maritime des Combattants Volontaires de tous les conflits ».

Après diverses réclamations, le président rappelle le nom des compagnons qui ont été récompensés depuis la dernière assemblée générale. Beaucoup d'applaudissements s'en suivent avec des félicitations.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Claude PLASSERAUD-DESGRANGES annonce que la prochaine assemblée générale devrait se tenir au Château d'Oléron. Il déclare clos les débats et lève la séance à 10 H 37, en priant les membres de suivre les porte-drapeau qui se rendent en cortège pour la cérémonie officielle au monument aux Morts.

Le président, Henri CORBI

## 2200 CÔTES D'ARMOR

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Notre assemblée générale s'est déroulée le 18 mars 2004 à Binic.

Le président Lucien CONNAN ouvre la séance en remerciant la commune de Binic qui met à notre disposition la salle de l'Estran et qui est représentée par M. DELBOST, adjoint au maire, ainsi que les adhérents présents. Sont excusés, en raison des élections, le préfet, le représentant de l'ONAC, le délégué militaire.

Il rappelle qu'à l'occasion de cette nouvelle année, la section s'est réunie autour de la galette des rois et, qu'après l'année 2003 et sa canicule, il faut que nous soyons plus proches de nos anciens, ceci est valable pour tout le monde !

A l'issue de l'assemblée générale, plusieurs de nos camarades ont été décorés de la médaille de la Fédération.

L'assemblée terminée, nous nous sommes rendus au monument aux

Morts, où l'on procéda à la remise de la croix du combattant volontaire avec barrette « Guerre 1939-1945 » à Roger MORDELLET. A l'issue, nous nous sommes retrouvés à l'Estran pour le pot de l'amitié offert par la ville de Binic, en présence des représentants de diverses associations patriotiques du canton.

### COMPOSITION DU BUREAU :

En date du 23 avril 2004, les administrateurs se sont réunis afin de former le bureau 2004, ainsi constitué :

- Président : Lucien CONNAN
- Vice-président : Michel LABBE
- Secrétaire : André GAGNE
- Trésorier : Eugène PERRIN
- Trésorier adjoint : Jean-Louis LE FEUVRE
- Administrateurs : Lionel BAUDON, Jean CHESNE, Jean LE CAM et Patrick VALLE
- Porte-drapeau : André LE PROVOST et Michel GOASDOUE

## 2600 DRÔME

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La section de la Drôme a tenu son conseil d'administration à Valence le 30 avril 2004.

En ouvrant la séance, le colonel CHAVE, président départemental, a rendu hommage aux sept adhérents disparus depuis le dernier conseil.

Le secrétaire général a présenté les dix derniers adhérents, portant ainsi l'effectif de la section à 413 membres, ce qui en fait la plus importante des 94 sections de la Fédération. Il a évoqué les 39 manifestations auxquelles la section a participé depuis le début de l'année et le voyage annuel à Vulcania les 17 et 18 mai.

Le trésorier général a présenté la situation financière en équilibre, mais a fait apparaître l'accroissement des dépenses du fonds social. Il a demandé un volontaire pour lui succéder au poste de trésorier de se faire connaître.

Les membres du conseil ont ensuite évoqué la participation des délégations aux cérémonies du 60<sup>ème</sup> anniversaire déjà connues dans le département et enregistré avec satisfaction les nouvelles dispositions pour l'obtention de la carte du combattant. Ils ont souhaité que les dossiers de demande d'attribution de la croix du combattant volontaire aux jeunes des missions extérieures soient enfin pris en compte et ont fixé au samedi 20 novembre 2004 la date de l'assemblée générale annuelle.

Dans sa conclusion, le président a incité les membres à rechercher les combattants volontaires qui n'adhèrent pas encore à la FNCV, afin qu'ils nous rejoignent pour participer à l'œuvre commune d'entraide, de défense de leurs droits et remplir le devoir de mémoire.

Le président, Willy CHAVE

### VOYAGE ANNUEL :

Le voyage 2004 a permis à une cinquantaine d'adhérents de découvrir le parc Vulcania, formidable exploration scientifique qui propose une initiation passionnante à la volcanologie et aux sciences de la terre.

Ils ont découvert l'architecture, la descente dans le cratère puis le tunnel de lave, la mare magique, le théâtre de l'uni-



vers, les marmites de boue, le jardin volcanique et la séance du grand spectacle.

En fin d'après-midi, du sommet du Puy-de-Dôme, ils ont pu admirer un panorama inoubliable.

Le lendemain, ils ont visité le musée de la Toinette qui retrace la vie traditionnelle en Auvergne, puis à travers le parc

des volcans, le lac de Guery et le cratère Servière, ils sont arrivés sur le plateau de Gergovie, site de la célèbre bataille et ses découvertes archéologiques regroupées au musée du site.

Sur la route du retour, après un arrêt à Thiers réputé pour sa coutellerie, chacun pensait déjà au voyage de l'année prochaine !

### **2700 EURE**

### VOYAGE EN SOLOGNE :

Par un beau matin d'avril, une trentaine de nos compagnons, sous la houlette de notre président délégué, Pierre-Léopold PORTIER, prit le chemin de la Sologne afin de séjourner à Neuvy-sur-Barangeon, dans le superbe domaine de la « Grande Garenne » appartenant à la Fédération Nationale André MAGINOT, que préside M. Maurice GAMBERT.

Arrivés à l'heure de l'apéritif, ils employèrent leur après-midi, après un excellent autant que reconstituant déjeuner, à visiter les installations ainsi que le parc de 102 hectares avec ses étangs poissonneux, son parcours de santé, ses animaux, sous le regard bienveillant d'un superbe « poilu » de 1914-1918 auprès de son « taxi de la Marne », bien à l'abri dans une cabine vitrée... Cette visite sera guidée par Pierre-Léopold qui, fort de nombreux séjours en ces lieux, demeure, bien évidemment incontournable !

Le deuxième jour fut consacré à la visite de Bourges, sa cathédrale Saint-Etienne et ses magnifiques vitraux, et, en petit train, le cœur historique de cette ville si attachante avec ses rues typiques jusqu'au palais Jacques Cœur.

Le dimanche de Pâques fut consacré à la messe à Nancay, cérémonie patriotique avec le drapeau de la section fièrement porté par Christian MERCIER, levée des couleurs, dépôt de gerbe à la stèle d'André MAGINOT et remise, par le



*Les participants prennent la pose devant le musée "Historimage".*

président de la FNAM, de la médaille d'argent à Pierre-Léopold PORTIER, puis visite du musée « Historimage » pour clore cette journée.

Le lundi de Pâques nous partions à la découverte d'Aliotis, près de Romorantin, où 115 aquariums présentent un grand choix de poissons, depuis le féroce piranha jusqu'au non moins féroce requin... Le lendemain, départ pour le Sancerrois avec, bien entendu, visite d'une cave, dégustation de vins et de crottins de Chavignol, et intronisation de cinq des participants en tant que « chevalier du Sancerre »... Imaginons

l'ambiance du retour vers la « Grande Garenne » et celle du repas du soir !

Mais hélas, ce fut le mercredi 14 avril, le moment du retour vers la Normandie, après un dernier regard un peu nostalgique sur le domaine et les adieux au personnel si compétent et si aimable. Tout le monde reprend place dans le car qui, via Dreux, ramènera chacun chez soi. Quelques embrassades, promesses de se revoir bientôt et de revivre, l'an prochain, un si agréable voyage, moment fort de camaraderie.

Le président délégué,  
Pierre-Léopold PORTIER

## 2705 GAILLON ET ENVIRONS

Le 17 avril 2004 notre section a organisé une manifestation en la mémoire d'Aimé VIRIOT, combattant de la guerre 1914/1918, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme.

Une plaque fut déposée sur sa sépulture au cimetière de Gaillon.

Les participants se retrouvèrent ensuite au restaurant « Les Quatre Ecluses » de Gaillon.

A cette occasion, Max FLANQUART, président départemental et trésorier national, ainsi qu'Augustin VERRIEZ, président de section, ont procédé à une remise de médailles associatives.

## 2900 FINISTÈRE

### COMMÉMORATION DU 8 MAI :



M<sup>me</sup> Georges décorée de la CCV et de la CVR.

La commémoration du 8 mai 1945 a réuni à Carantec les anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que la population, devant le monument aux Morts.

Denise GEORGES a été décorée de la croix du combattant volontaire avec barrette « Guerre 1939-1945 » et de la croix du combattant volontaire de la Résistance par l'amiral REUL, président des anciens combattants de Carantec.

Née le 3 janvier 1923, dans le vieux quartier de Recouvrance à Brest, Denise GEORGES a servi, du début 1943 jusqu'à la Libération, au mouvement "Défense de la France", homologué au titre de la Résistance Intérieure Française et assimilé à une unité combattante la Résistance.

Ses activités furent nombreuses et diverses pendant cette période : distribution de journaux clandestins, fabrication de fausses cartes d'identité, agent de liaison et transport d'armes, hébergement de résistants recherchés par l'ennemi, aide aux passagers clandestins de Carantec vers l'Angleterre...

Figure de la Résistance brestoise, elle a toujours voulu rester discrète jusqu'à aujourd'hui et c'est à la demande de ses petits-enfants qu'elle a accepté la remise officielle de ces décorations.

Le secrétaire départemental de la FNCV représentait la section à cette cérémonie.

Le secrétaire, Michel LE GALL

## 3100 HAUTE-GARONNE

### RÉUNION DE BUREAU :

Le bureau de la section des combattants volontaires s'est réuni le 1<sup>er</sup> avril 2004, à la Maison des associations, à 16 H 00.

Etaient présents : Jean SEILHAN, Jean-Claude ADRIAN, Georges KERROUCHE, Fernand GARCIA, Robert CHOMETTE, James PETIT, Paul MIFSUD, Pierre BONN, Marcel CASTEX et Julien PINEAU.

Le quorum étant atteint, le bureau peut délibérer valablement.

Le président salue l'assistance et félicite les nouveaux élus ou réélus, à savoir : Yves FORT (élu), Marcel CASTEX, Julien PINEAU, James PETIT et Paul MIFSUD (réélus).

Il est procédé à l'élection du nouveau bureau ainsi constitué :

- Président d'honneur : le maire de Saint-Gaudens

- Président actif : Jean SEILHAN

- Vice-président délégué : Yves

FORT

- 2<sup>ème</sup> vice-président : Jean-claude ADRIAN

- Porte-drapeau titulaire : Fernand GARCIA

- Porte-drapeau adjoint : James PETIT

- Trésorier et secrétaire : Georges KERROUCHE

- Membres : Marcel CASTEX, Robert CHOMETTE, Paul MIFSUD et Julien PINEAU.

- Contrôleurs aux comptes : Jean BAQUE et Pierre BONN.

Il est alors procédé à la modification des statuts :

ART. 3 – L'association adhère à la Fédération Nationale des Combattants Volontaires des guerres 1914-1918 ; 1939-1945 ; T.O.E. et des forces de la Résistance, fondée le 16 janvier 1919,

groupe des associations régies par la loi de 1901.

Il est ajouté : « et des missions extérieures ».

ART. 10 – 2<sup>ème</sup> alinéa. Les membres du conseil sont élus pour 3 années.

Ajouter : « renouvelés par moitié à la fin de leur mandat », les membres sortants sont rééligibles. Nul ne peut être candidat, etc.... »

Supprimer : « Le renouvellement du conseil a lieu par tiers chaque année ».

Avant-dernier alinéa, supprimer : « Le conseil étant renouvelé etc.... ».

Ajouter : Les membres cooptés prennent la suite du mandat du membre auquel ils succèdent.

Après discussion, il est envisagé de mettre un règlement intérieur en place.

L'assemblée générale 2005 est fixée au dimanche 3 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 30.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Le 14 mars 2004, les combattants volontaires, section Haute-Garonne Sud, ont tenu leur assemblée générale annuelle à la Maison des associations à Saint-Gaudens.

Le président Jean SEILHAN, ouvrant la séance, salue les personnalités présentes : Marcel CASTEX, président national des Combattants Républicains, André ARMENGAU, secrétaire général de la FNCV, Jean-Claude ADRIAN, administrateur national de la FNCV, Jean BAQUE, président des Chanteurs du Comminges, Michel REY, représentant le maire de Saint-Gaudens.

Un instant de recueillement est observé à la mémoire des compagnons disparus durant l'année 2003.



MM. KERROUCHE, SEILHAN et ARMENGAU

Le rapport financier, présenté par le trésorier Georges KERROUCHE, est adopté à l'unanimité.

Le président donne lecture du rapport moral et d'activité pour l'année 2003, précisant que le drapeau de la section avait été présent à toutes les cérémonies officielles et aux obsèques de nos compagnons décédés. Il indique également que cinq nouveaux adhérents nous avaient rejoints depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le secrétaire général, André ARMENGAU, fait un large tour d'horizon sur la vie de la Fédération et précise qu'elle regroupe tous les volontaires de tous les conflits : 1939-1945, Indochine, Corée, Afrique du Nord et missions extérieures.

Après une remise de décorations, un vin d'honneur et un repas convivial clôturaient cette journée.

**Commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats à Diên Biên Phu, le 8 mai 2004, devant le monument aux Morts de Saint-Gaudens :**

Cette année 2004 comporte fort légitimement, la célébration de nombreux anniversaires, d'évènements historiques majeurs que lui confèrent, indiscutablement, le caractère d'une année particulièrement marquante au titre du devoir de mémoire.

Le 6 juin prochain, un hommage solennel sera rendu par la France à tous

les soldats alliés qui, en débarquant le 6 juin 1944 sur les plages normandes, ont ouvert la voie de la libération de la France au terme de la période la plus noire de son histoire.

Bien entendu, en ce jour, nous célébrons avec une intense émotion la victoire du 8 mai 1945 à laquelle les forces françaises participèrent de façon telles qu'elles permirent à notre pays d'être fort justement intégré au sein des nations victorieuses de la seconde guerre mondiale.

Mais cette année 2004 comporte également une signification particulière pour tous les soldats qui ont combattu pendant huit années dans les rangs de l'armée française, de 1946 à 1954, au cours de la guerre d'Indochine qui s'acheva, conformément à la conférence de Genève, le 21 juillet 1954. Ce conflit éclata consécutivement à la situation dramatique dans laquelle étaient plongées nos possessions d'Indochine après la défaite de 1940 et la présence de l'armée japonaise à partir de 1941.

Les tentatives engagées par la France pour parvenir à un accord après la fin de la dernière guerre mondiale ayant échouées, le conflit indochinois entra dans sa phase active le 19 décembre 1946.

Le bilan des pertes enregistrées au cours de ces huit années est douloureusement éloquent : 32 000 hommes tués consécutivement aux combats, 8 500 blessés et 45 000 disparus.

Soulignons également le pourcentage très élevé de prisonniers qui ne recouvrèrent pas la liberté en raison des épreuves endurées au cours de leur captivité. Ces chiffres incluent les combattants de toutes origines, qu'ils soient français, nord-africains, africains, légionnaires, vietnamiens, laotiens ou cambodgiens.

Tout au long de ce conflit, les armées françaises ont été confrontées à de nombreuses et importantes difficultés de tous ordres. Elles ont néanmoins rempli leurs missions en exprimant, dans leur plénitude, leur traditionnel esprit de sacrifice et leurs compétences.

En ce jour, nous tenons à rendre hommage à tous nos frères d'armes, morts en Indochine. La minute de silence que nous venons d'observer a permis d'avoir une pensée pour ces combattants de Diên Biên Phu dont la fin des combats est intervenue le 7 mai 1954, au terme de 57 jours et 57 nuits de combats dramatiques qui s'inscriront à jamais dans les traditions les plus prestigieuses de l'armée française.

L'histoire dira d'eux que, placés dans une situation de jour en jour plus désespérée, ils ont résisté jusqu'à la dernière minute, ils n'ont pas amené leurs couleurs, la position qui leur avait été confiée a été submergée, elle ne s'est pas rendue.

Le président, Jean SEILHAN

**3700 INDRE-ET-LOIRE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

C'est dans le Val-de-Cher, à la mairie du quartier des Fontaines, où il fait bon vivre, où l'on est à la fois en ville et à la campagne, l'un des quartiers les plus denses et des plus modernes de la ville de Tours, que se sont réunis en assemblée générale, le dimanche 14 mars 2004, les membres de la section d'Indre-et-Loire.

Placée sous la présidence du colonel François GOETZ, président national honoraire et vice-président de la Fédération André Maginot, la séance est ouverte par le président André MOREAU à 9 H 45, en présence de Maurice DESMIER, secrétaire de l'UFAC d'Indre-et-Loire, Marcel ROSSIGNOL, vice-président national et président de la section de la Vienne, Jean CHARTRAIN, président de la section du Loir-et-Cher, Jean BARRAUD, administrateur national honoraire et membre de la section du Maine-et-Loire, ainsi que des présidents des associations amies.

Après avoir remercié de leur présence les différentes délégations, le président André MOREAU demande d'observer une minute de silence et de recueille-

ment à la mémoire de nos compagnons disparus au cours de l'année 2003. Il demande également d'avoir une pensée pour les adhérents qui souffrent et qui ne peuvent être parmi nous.

André MOREAU donne la parole au secrétaire, Marcel BERNIER, qui présente le rapport d'activités pour l'année 2003. Ce rapport fait ressortir la présence de la section avec son drapeau à de nombreuses manifestations et cérémonies patriotiques, ainsi qu'aux assemblées générales d'associations d'anciens combattants et aux manifestations propres à la FNCV. Le secrétaire met l'accent sur les nombreux dossiers constitués en faveur de nos adhérents, sur la fréquence des réunions du conseil d'administration et du bureau, qui témoignent de la vitalité de la section dont les effectifs sont stables, malgré les décès, les démissions et les radiations pour non-paiement de cotisation.

Il salue les « volontaires » qui ont rejoint nos rangs au cours de l'année écoulée. Ils sont au nombre de 6 : Huguette MOREAU, Raymond GASNIER, René GUILLONNEAU, Philippe HILLADJIAN, Denis LANCEREAU, Louis MARTINEAU.



F. GOETZ remet la médaille d'or à M. TABOURDEAU



*Dépôt de gerbe devant le monument aux Morts.*

Le président présente ensuite le rapport moral. Mis aux voix, ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport financier, présenté par le trésorier Michel GALLE, fait ressortir une saine gestion de la comptabilité, dont le rapporteur de la commission de contrôle propose de donner quitus. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Quatre candidats ayant présenté leur candidature au conseil d'administration avant l'assemblée générale, Grégory GAUFFREAU, René GUILLONNEAU, Philippe HILLADJIAN et Jean LAMANDE, il est alors procédé à l'élection du tiers renouvelable et des nouveaux candidats. Les membres sortants sont réélus, à l'exception de Michel DESTOUCHES qui ne s'est pas représenté, et les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

Le président rappelle à l'assemblée que le congrès national 2004 aura lieu à Tours et demande aux adhérents de s'inscrire dès maintenant.

Après une brève interruption, la séance est reprise et nous avons le plaisir d'accueillir Arlette BOSCH, maire adjointe de la ville de Tours, et Gérard GERNOT, conseiller général du Val-de-Cher.

Après avoir remercié les autorités de leur présence, le président demande d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat de Madrid.

André MOREAU donne la parole au colonel François GOETZ qui, après avoir remercié la section de son invitation et donné des informations concernant l'avenir du monde combattant, dit sa satisfaction de voir le congrès national se dérouler à Tours.

La parole est ensuite donnée successivement à M<sup>me</sup> BOSCH, à MM. GERNOT et DESMIER.

Après avoir remercié les autorités de leurs interventions et les membres de l'assemblée de leur présence, le président MOREAU lève la séance à 11 H 45.

Tous se rendent ensuite au monument aux Morts situé face à la mairie, où une gerbe est déposée par MM. François GOETZ et André MOREAU, accompagnés de Mme BOSCH, de M. GERNOT et de deux enfants.

Faisant suite à ce dépôt de gerbe, il est procédé à la remise de décorations : La croix du combattant volontaire et la médaille de reconnaissance de la Nation à André GUENIER, la croix du combattant et la médaille de reconnaissance de la Nation à M. Bernard MARIE-ADOLPHE, la croix du combattant à Philippe HILLADJIAN, la médaille de reconnaissance de la Nation à Messieurs Claude GADOUX, Armand LARCHEZ, Claude MARIE-ADOLPHE, Albert MEUNIER, Adrien MOREAU et André PECOT

Au cours du vin d'honneur, offert par la municipalité, François GOETZ remet des médailles de la FNCV.

Les adhérents se regroupent ensuite à la salle polyvalente de la mairie de quartier des Fontaines, où 119 volontaires, leurs familles et amis ont participé au repas amical, à l'issue duquel une petite sauterie a permis à nos « volontaires » de se dégourdir les jambes et de terminer agréablement cette assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose ainsi : Georges ASCHAUER, Marceau BERNIER, Henri CHAUVIN, Jean-François DEMARNE, Marcel DUCRET, Grégory GAUFFREAU, Michel GALLE, André GODREAU, André GUENIER, René GUILLONNEAU, Philippe HILLADJIAN, Jean LAMANDE, Pierre LORAIL-

LER, Claude MARIE-ADOLPHE, Rosendo MARTINS, Adrien MOREAU, André MOREAU, Marcel MOYER, René PERCHERON, Enrico PROSPERO, Guy RICHARD, Louis RICHARD, Robert TABOURDEAU, Pierre THILL, Jean WENDLING.

Elu lors de la réunion du conseil d'administration du 20 mars 2004, le bureau se compose comme suit :

- Président d'honneur à titre posthume : Maurice GERY
- Président actif : André MOREAU
- Président délégué : Pierre LORAILLER
- Vice-présidents : Robert TABOURDEAU et Rosendo MARTINS
- Secrétaires généraux : Jean LAMANDE et Marceau BERNIER
- Secrétaire adjoint : Enrico PROSPERO
- Trésorier général : Michel GALLE
- Trésorier adjoint : André GUENIER
- Porte-drapeau : René GUILLONNEAU et Louis RICHARD
- Commission de contrôle : Henri CHAUVIN, Jean-François DEMARNE, Marcel DUCRET, René PERCHERON et Guy RICHARD

Le président, André MOREAU

**3800 ISÈRE**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

Notre assemblée générale s'est déroulée comme prévu le 22 avril 2004 à Saint-Paul-de-Varces devant une nombreuse assistance (97 participants, adhérents, sympathisants, invités et amis).

Malheureusement, aucune des personnalités officielles invitées (député, conseiller régional ou cantonal, officier de gendarmerie...) n'étaient présentes, celles-ci étant retenues par une réunion à la préfecture.

Toutes les questions à l'ordre du jour (vote pour le renouvellement du tiers sortant des administrateurs, motion sur la Légion d'honneur, date de l'assemblée 2005...) ont été votées à l'unanimité.

A signaler la présence du maire de Varces, le colonel Philippe BECHET, chevalier de la Légion d'honneur, qui a bien voulu remettre les médailles de la Fédération à trois de nos membres.

Après le dépôt de gerbe au monument aux Morts de Saint-Paul-de-Varces, un copieux apéritif était gracieusement offert à toute l'assemblée par la municipalité. Un excellent repas dansant clôturait cette conviviale journée.

Le Président, Georges DURAND

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

*L'association veut mieux se faire connaître et accroître la solidarité.*

*Les combattants volontaires cultivent l'action solidaire.*

L'association des Combattants Volontaires des Landes, tous conflits et forces résistantes, a tenu son assemblée générale le mercredi 14 avril 2004, en présence de Claude GUIBERT, maire de Bas Mauco.

Le président départemental, Jacques CHAURIN, a ouvert la séance en demandant d'observer une minute de recueillement pour les quatre adhérents disparus et en y associant les victimes de l'attentat de Madrid ainsi que les morts en Irak. Il a remercié les personnalités présentes: les colonels PECOREL de la BA 118 et DAGOUAT, président de la SEMLH, M. LINCY, président de l'UDAC, les représentants de l'ordre national du Mérite et des seize associations d'anciens combattants.

Après présentation du rapport d'activité par le secrétaire, le trésorier, Alain VEYSSIERE a soumis le bilan financier, auquel le contrôleur aux comptes Jean PONTENX a donné quitus. Ces documents ont été adoptés à l'unanimité avec les félicitations de l'assemblée.

Le président CHAURIN a ensuite noté que son action a été axée sur deux directions, à savoir : mieux faire

connaître la FNCV en participant aux différentes manifestations officielles ainsi qu'aux obsèques de nos frères d'armes et développer la solidarité envers les adhérents dans la difficulté, par des aides sociales (départementales et nationales) et par la lutte contre l'isolement des personnes seules, les démarches pour l'attribution de l'APA, le don de moyens pour faire face à la terrible maladie d'Alzheimer qui touche 1,5 million de personnes et qui progresse chaque année.

Il a ensuite signalé sa participation au jury du concours annuel de la Résistance et de la Déportation dont les lauréats sont récompensés dans les salons de la préfecture.

Dans le cadre du devoir de mémoire, l'association a contribué à un voyage initié par une classe du lycée Duruy sur le thème de la Résistance, ayant comme sujet la déportation et les camps de la mort, en particulier Auschwitz. Les drapeaux de la FNCV ont été présents à toutes les cérémonies officielles, aux assemblées générales des différentes associations tant à Dax qu'à Mont-de-Marsan, ainsi qu'aux obsèques d'adhérents avec la pose d'une plaque commémorative. Le président souligne en particulier le dévouement du porte-drapeau Alain VEYSSIERE, bien que celui-ci soit encore en activité.

Le président national, Jacques GAGNIARD, prenant la parole, fait part

du suivi de la principale demande de l'association : l'attribution de la croix de combattant volontaire avec barrette « Opérations extérieures ».

A cet effet, il a demandé une audience au ministre de la Défense et une intervention a été effectuée auprès des parlementaires. M. DE ANDEIS, directeur de l'Office départemental des anciens combattants, représentant le préfet, a indiqué que cette demande avait été transmise au ministère.

M. LINCY, président de l'U.D.A.C., a, de son côté, spécifié que cette sollicitation rejoignait la préoccupation du monde combattant : « il s'agit d'un droit à réparation qui s'inscrit dans le devoir de mémoire ».

A l'issue de cette assemblée, une gerbe a été déposée au monument aux Morts. Auparavant, des médailles de la Fédération étaient remises à cinq de nos membres.

Cette assemblée générale a été clôturée, à la satisfaction de tous, par un vin d'honneur et un excellent repas très convivial.

Le président, Jacques CHAURIN

**Composition du bureau :**

- Président honoraire : Jean NOUGAREDE
- Président : Jacques CHAURIN
- Secrétaire et trésorier : Alain VEYSSIERE
- Secrétaire, chargé des missions extérieures : Toni PEZ.

**LA SECTION EN DEUIL :**

Notre compagnon Albert BONNET a été conduit à sa dernière demeure le 24 décembre 2003. Une délégation avec le drapeau était présente à ses funérailles.

Né le 11 juin 1919 dans la Drôme, il fait ses études à l'Ecole des enfants de troupe à Autun. A la sortie de l'école, il s'engage à 18 ans, le 11 juin 1937. Il participe à la campagne de France 1939-1940. Fait prisonnier (stalag III B), il réussit à s'évader. Le 11 juin 1942, il reprend un engagement pour deux ans, mais les événements de l'époque font qu'il est démobilisé le 27 novembre 1942. Par la suite, il participe à la libération dans le département de la Loire. Albert était spécialiste des mortiers et des canons antichars. Il a été démobilisé le 3 octobre 1945 avec le grade de sergent-chef. Ses unités successives furent : le 21<sup>ème</sup> RTA, le 5<sup>ème</sup> RI et la 141<sup>ème</sup> COSM.

Notre compagnon avait adhéré à la section en 1965 et avait obtenu les trois

médailles de notre Fédération. Il fut longtemps notre trésorier. De caractère très calme et toujours de bon conseil, il était apprécié de tous.

Nous assurons à nouveau à son épouse et sa famille de notre profonde sympathie.

-----

Le 19 janvier 2004, ont eu lieu les funérailles de Louis BERTHELIER. Très ancien adhérent à la FNCV (1965, comme Albert BONNET), il avait rejoint la section de Roanne en 1990, venant de Dijon. Une forte délégation des combattants volontaires, des combattants de moins de vingt ans ainsi que des représentants d'autres associations avec les drapeaux ont accompagné notre grand ami.

Engagé volontaire pour trois ans le 2 mai 1941, au 3<sup>ème</sup> régiment de Hussards, Louis BERTHELIER est nommé brigadier le 1<sup>er</sup> janvier 1942 et brigadier-chef le 1<sup>er</sup> mai 1942. Les événements de novembre 1942 font qu'il est mis en dis-

ponibilité. Puis il sert dans les FFI et est présent le 23 août 1944 au Corps-Franc Pommiers. Il passe au 49<sup>ème</sup> RI - 3<sup>ème</sup> DIA le 1<sup>er</sup> mars 1945. Ayant sauté sur une mine avec son véhicule, il est très gravement blessé le 10 avril 1945. Après sa convalescence, il est nommé sergent le 1<sup>er</sup> août 1945 et, le lendemain, il rejoint son unité en occupation. Démobilisé le 16 mars 1946, Louis est réformé définitif et pensionné à 100% plus 12°, plus article L18 et L36.

Notre compagnon était titulaire de la Légion d'honneur, de la médaille militaire, de la croix de guerre, de la croix de la valeur militaire, de la croix du combattant volontaire avec barrette « Guerre 1939/1945 », de la croix du combattant volontaire de la Résistance et de plusieurs autres décorations.

Malgré son très grand handicap, notre compagnon était souvent parmi nous, très aimé et apprécié de tous.

A son épouse, ainsi qu'à sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Le président, François CHAUVET

## 5000 MANCHE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'assemblée générale des combattants volontaires de la Manche, des combattants volontaires de la Résistance et des Français Libres s'est tenue le 13 mars 2004 à la mairie de

Montebourg en présence de M. le maire.

Après un exposé concernant les activités de ces trois associations réunies, l'ensemble des combattants s'est rendu au monument aux Morts, pour y déposer une gerbe.

Puis, les camarades se sont réunis à la salle de la mairie pour y prendre le verre de l'amitié et participer ensuite à un repas en commun très convivial à « l'Hôtel du Midi ».

Le secrétaire,  
Paul PRUD'HOMME

## 5300 MAYENNE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Le dimanche 21 mars 2004, au restaurant « La Rotonde » à Bonchamp-les-Laval, s'est tenue l'assemblée générale de la section.

A l'ouverture de la séance, le président Herbert BLANCK souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'à leurs épouses, puis une minute de silence est observée à la mémoire de notre trésorier Henri RAGUENE, décédé depuis la dernière assemblée.

Le secrétaire Bernard LEBRETON prenant la parole, énumère les différentes activités de la section : participation à toutes les manifestations patriotiques de Laval, remises de médailles et organisation d'un méchoui où 55 personnes étaient présentes.

Puis le président donne lecture du bilan financier de l'année 2003, qui révèle une bonne gestion approuvée par le contrôleur aux comptes Robert DOLBOIS

Le président remercie les participants pour leur confiance renouvelée, les membres du bureau pour leur dévouement ainsi que le porte-drapeau, Maurice TRAVERS, pour ses prestations lors des manifestations patriotiques.

Cette journée se termine par un repas amical, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

### MECHOUI :

Le 12 septembre 2004, nous renouvelons notre journée champêtre.

Cette année, le méchoui aura lieu à Argentre, chez notre ami Paul MOUSSAY.

Pour de plus amples renseignements, contactez le secrétaire Bernard LEBRETON.

Nous comptons sur vous. Réservez cette date dès maintenant !

Le secrétaire,  
Bernard LEBRETON



Une partie de l'assemblée.

## 5904 NORD CROIX

### ASSEMBLEE GENERALE :

La section des Combattants Volontaires de CROIX, forte de plus de 110 membres, a tenu son assemblée générale le 28 février 2004, à 10 H, dans la salle Maurice Schumann de la mairie.

Elle fut honorée de la présence du colonel Jacques GAGNIARD, président national, d'Yves KUNZ, président d'honneur de la section, de Bernard ADELIN, président de la section du Pas-de-Calais, de Jean-Claude DELOBE, président de la section du Nord des combattants de moins de 20 ans et de Jean ESQUENET, représentant le maire de CROIX.

Yves KUNZ prit la parole et dit qu'il était très heureux de pouvoir assister à cette assemblée générale après plusieurs années d'absence.

Le quorum étant atteint, Lionel BONNARD déclare l'assemblée générale ouverte, souhaite la bienvenue à l'assistance et excuse les personnalités absentes. Une minute de silence est observée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Le secrétaire, Bernard CAMPAGNE, fait un compte-rendu détaillé des activités de la section au cours de l'année écoulée et fait part d'un projet de voyage en Forêt-Noire pour 2005, l'adjudant René PELTRET devant se charger de l'organisation.

Le trésorier, Daniel DESCHEPPER,



Dépôt de gerbe devant le monument.

présente le rapport financier qu'atteste le contrôleur aux comptes Albert GAILLEZ.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection et au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration. A l'unanimité, Serge DEROUIN est élu et sont réélus Fernand DESRUMEAUX, Didier DEGANDT, Jean-Pierre COOLS, Francis HEQUETTE et Raymonde DUBUS.

Au cours de son allocution, le président fait l'analyse des faits marquants de l'année 2003 (la guerre en Irak – la canicule) et se félicite que la commémoration des morts de la guerre d'Algérie soit fixée au 5 décembre.

Jacques GAGNIARD se présente ensuite à l'assemblée. Il insiste sur l'action qu'il mène au sein de la Fédération pour que les appelés qui se sont portés volontaires sur les théâtres d'opérations extérieurs obtiennent la croix du combattant volontaire. Il fait aussi remarquer

que la section 5904 est l'une des rares à recruter dans l'armée d'active et il s'en félicite.

Vient ensuite la remise de décorations à sept compagnons.

Le verre de l'amitié est servi aux participants à l'issue de l'assemblée générale qui se poursuit par le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, suivi d'un repas en commun.

Le président, Lionel BONNARD

## 6200 PAS-DE-CALAIS

### VOYAGE EN POLOGNE :

Du 21 au 31 mai dernier, les combattants volontaires du Pas-de-Calais et les combattants de Rhin-et-Danube, section de la côte d'Opale, présidés par Bernard ADELIN, ont participé à un voyage en Pologne qu'ils ne sont pas prêts d'oublier, avec le drapeau des combattants volontaires du Pas-de-Calais porté par Michel PRUVOST.

Ce voyage avait été préparé de longue date. L'accueil qui a été réservé à Varsovie par le colonel Jan SKOWRON, président de notre association en Pologne, a dépassé toutes nos attentes.

Nous étions les premiers anciens combattants qui effectuaient un voyage dans ce pays depuis son ouverture à l'Europe le premier mai dernier.

Le 23 mai, une émouvante cérémonie était organisée au cimetière militaire POWARSKI de Varsovie, devant la stèle érigée à la mémoire du maréchal de LATTRE de TASSIGNY, par les camarades de l'association polonaise.

Nous avons interprété, ensemble, le « Chant des Africains ». Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'attaché militaire de l'ambassade de France et de nombreux militaires polonais.

Le lendemain, le ministre des anciens combattants polonais, Jerzy KOLOWSKI – ancien militaire – nous a reçu à la Maison des anciens combattants.

Il a souligné l'importance de la rencontre entre Français et Polonais qui se sont unis pour combattre l'invasisseur : « ceux qui sont ici ont fait la guerre et ont combattu pour que l'Europe ait son visage d'aujourd'hui ».

Beaucoup d'entre eux ont travaillé dans les mines du Pas-de-Calais avant la guerre et avant leur engagement à nos côtés. Ils parlent le français et le «ch'timi» comme chez nous.

Il a présenté le régime indemnitaire des anciens combattants, et devait se rendre en Normandie à l'occasion du 6 juin où nous l'avons retrouvé avec quelques vétérans dont Jan SKOWRON. Il accompagnait le président de la république de Pologne.

Une prise d'armes a été organisée sur la tombe du soldat inconnu polonais en présence du ministre et de l'ambassadeur de France, Patrick GOTRAT.

Une gerbe a aussi été déposée devant la plaque du maréchal de LATTRE de TASSIGNY en l'église Saint-Antoine-l'Apôtre.

La télévision polonaise a relaté ces événements ainsi que le journal «la Voix du Nord» dont l'un des correspondants participait, à titre personnel, au déplacement et qui a relaté l'évènement dans les colonnes du quotidien régional.

Un déjeuner a été offert par l'ambassadeur dans les salons de sa résidence à l'ensemble des Français et des Polonais, ce qui les a beaucoup touchés.

La fille et la petite fille de Jan SKOWRON ont donné à Varsovie, un concert classique et de variétés de haute tenue.

Le voyage s'est poursuivi par une visite de la Pologne : Cracovie, la mine de sel de Wielicka, Czestochowa et les montagnes polonaises où le groupe a séjourné. Culture, folklore et gastronomie «locale» étaient au programme.

Une charmante guide, Yvonna, nous accompagnait durant tout notre périple.

La visite du camp de concentration d'Auschwitz a rappelé de biens tristes souvenirs.

La Pologne méritait bien son entrée dans l'Europe et l'accueil qui nous a été réservé était des plus chaleureux.

Ce déplacement s'est effectué en car, et si quelques uns d'entre nous sont rentrés un peu fatigués, le monceau de souvenirs rassemblés aura tôt fait de faire oublier les fatigues du voyage.

Le président,  
Bernard ADELIN



Devant la tombe du soldat inconnu à Varsovie.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

La section du Bas-Rhin s'est réunie en assemblée générale annuelle, à la salle des fêtes de la ville d'Hoenheim, le samedi 17 avril 2004.

Le président délégué national et président départemental, Jacques POTASCHMANN, ouvre la séance à 10 H et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il remercie de leur présence Bernard GEOFFROY, adjoint au député-maire d'Hoenheim, le colonel Jacques GAGNIARD, président national, Jean FORESTIER, vice-président national, le colonel Pierre MEYER, membre de la S.E.M.L.H. et Aimé ATZENHOFFER, président de la F.E.V.A.L.

Il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours des derniers mois, laquelle est suivie de la sonnerie « Aux Morts » puis de l'hymne national. Le président présente ensuite les nouveaux membres.

Après s'être présenté, le colonel GAGNIARD explique pourquoi il a accepté le poste de président fédéral.

Puis, Jacques POTASCHMANN donne lecture d'un courrier émanant de Georges LE POITTEVIN, président de la section FNCV de Grande-Bretagne, concernant notre compagnon et ami, Frédéric ZIMMER, grand patriote, décédé en début d'année.

Bernard GEOFFROY prend la parole. Il souhaite la bienvenue à toute l'assistance de la part du député-maire, André SCHNEIDER, retenu par d'autres obligations.

Le secrétaire, Maximilien LIOTTIER, donne ensuite lecture des différentes activités de la section, dont l'effectif est actuellement de 76 membres. Il informe l'assemblée de la tenue du prochain congrès national, souhaitant que la section soit représentée comme ce fut le cas en 2003 à Avrillé.

Le trésorier adjoint, Gilbert FRICKER, présente le rapport financier. La trésorerie reste saine et le paiement des cotisations ne pose aucun problème. Quitus lui est donné par le contrôleur aux comptes Edouard PINERO.

Le vice-président Marcel FRAY nous parle des différentes actions possibles en vue du recrutement difficile de nouveaux membres. C'est ensuite au tour du président honoraire Christian GAVELLE d'aborder le cas des militaires des missions extérieures, titulaires de la carte du combattant.



Le président POTASCHMANN, reprenant la parole, passe au renouvellement du bureau de la section.

Après adoption à l'unanimité et à main levée de l'assistance, celui-ci est constitué comme suit :

- Président honoraire : Christian GAVELLE
- Président : Jacques POTASCHMANN
- Vice-présidents : Marcel FRAY et Antoine MERKEL
- Secrétaire : Maximilien LIOTTIER
- Trésorier : Antoine MERKEL
- Trésorier adjoint : Gilbert FRICKER
- Contrôleur aux comptes : Edouard PINERO
- Porte-drapeau : Elie REBUT, Jean-Louis OSTERTAG et Gérard BIRCKNER

Dans son intervention, Jacques GAGNIARD détaille les différentes mesures entreprises par la Fédération, notamment en ce qui concerne l'attribution de la croix du combattant volontaire aux volontaires des opérations extérieures.

Marcel MATTER, membre actif de la section et titulaire de la CCV avec barrette « Guerre 1939-1945 », dit son étonnement quant aux délais excessivement longs concernant l'octroi de différentes décorations et notamment de la CCV.

Puis Claude FIVIAN, également adhérent, propose son aide pour le recrutement de nouveaux adhérents.

Il est ensuite procédé à la remise de décorations officielles et associatives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A 12 H 15, Jacques POTASCHMANN invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Il est suivi d'un repas pris en commun par tous les participants et leurs épouses.

A l'issue, a lieu une tombola magistralement préparée par Mme POTASCHMANN, dont chaque billet est gagnant.

La couverture photographique a été assurée par notre dévoué porte-drapeau Gérard BIRCKNER.

Le secrétaire, Maximilien LIOTTIER

**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR  
À ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN :**

*8 MAI 2004,  
59<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA CAPITULATION  
DU III<sup>ème</sup> REICH.*

Place du général DE GAULLE à Illkirch-Graffenstaden, en présence des autorités civiles et militaires, de l'ensemble du conseil municipal, d'un détachement du 1<sup>er</sup> régiment du génie, du corps des sapeurs-pompiers, des associations patriotiques, de leurs porte-drapeau, de la Croix-rouge et de la musique municipale "Vulcania", émouvante cérémonie du souvenir où, tous unis avec la population présente, nous avons honoré les morts et victimes de la guerre 1939-1945.

Marcel FRAY, représentant la FNCV, et José CASTELLON, pour la 1<sup>ère</sup> armée française "Rhin-et-Danube", déposèrent ensemble une gerbe marquée au

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

La section du Sundgau a tenu son assemblée générale le dimanche 13 juin 2004 dans la propriété du président André BANZET, à Vieux-Ferrette.

A 10 H, le président ouvre la séance. Il salue les membres présents et demande une minute de recueillement pour notre ami René MARCHAL, décédé le 14 août 2003.

Parmi les membres, étaient présents: André BANZET, président, Albert RUHF, vice-président délégué, Jacques NOBLAT, secrétaire, Robert FEHR, trésorier, Henri BAYSANG, porte-drapeau, Georges BUTZERIN, Jean-Jacques HOLLER, André RUCKLIN, Justin MASMUNSTER, Antoine STEHLIN, Christian TOURNIER, René BAUMANN, Jeanne HUMBERT, Antoine HOFFSTETTER, Jean-Jacques ELBLING, Georges ROTH, Alphonsine EGLIN et Albert THAMBERGER.

Ont répondu à notre invitation : François SCHEER, directeur de l'ONAC de Colmar, Jean-Paul HEINIS et André MULLER, respectivement président et porte-drapeau de l'UNC de Ferrette, Jean Louis ENDERLIN, porte-drapeau de la FEVAL, Michel GERARD, président des Médaillés Militaires et Léon LABORDE président U.N.C. de Waldighoffen.

Le député-maire, Jean-Luc REITZER et Dominique DIRRIG, conseiller général, déjà engagés par ailleurs, étaient excusés.

Le président donne la parole au secrétaire Jacques NOBLAT qui fait lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale publié au mois de septembre 2003 dans « Les Volontaires ».

Puis André BANZET présente le rapport d'activité de l'exercice 2003/2004, ainsi que la synthèse administrative. Il souligne qu'au 22 juin 2003, date de la dernière assemblée générale, l'effectif comptait 27 adhérents. Nous avons enregistré 9 nouvelles admissions au cours de ce dernier exercice. Quatre réunions de travail ont été organisées et nous avons assisté à 22 manifestations. A chaque sortie, le drapeau était accompagné du président et d'une délégation de nos membres, ce qui a impliqué un certain investissement personnel.

Dans le cadre des activités de solidarité, nous avons visité régulièrement nos malades à domicile et en particulier notre ancien porte-drapeau Georges ROTH, qui est sous dialyse, et le président honoraire François EGGENSCHWILLER, actuellement au centre de retraite de Seppois-le-Bas, à qui André BANZET aura l'honneur de remettre prochainement la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite.

Le président demande au trésorier Robert FEHR de présenter la situation financière de la section. Son rapport est



nom de ces deux associations nationales d'anciens combattants.

Cette cérémonie se termina par le « Chant des Africains » interprété par

l'harmonie "Vulcania", et le verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Marcel FRAY

**6801 HAUT-RHIN  
COLMAR/MULHOUSE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE**

Elle a eu lieu le 26 octobre 2003 à l'auberge alsacienne du parc zoologique de Mulhouse. Le président honoraire, Paul ESCHEMANN, déclare ouverte cette réunion, nécessaire après l'assemblée générale du 6 avril 2003 où il n'a pas été possible de former un comité, suite à la démission du président François FRITSCH, malade.

Paul ESCHEMANN salue chaleureusement toutes les personnes présentes et excuse François SCHERR, directeur de l'ONAC du Haut-Rhin, ainsi que le colonel CHRISTEN, président de l'OMSPAC de Thann. Il excuse également plusieurs camarades, indisponibles ce jour.

Il est procédé à la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 6 avril 2003, du compte-rendu financier et du rapport moral de l'activité de la section. Ces documents sont approuvés.

Paul ESCHEMANN rappelle rapidement les décisions prises par le conseil d'administration du 21 juin 2003 : malgré ses 81 ans, il a accepté la présidence pour un an afin que la section puisse continuer ses activités, après concertation avec André ARMENGAU, secrétaire général, le 22 mai 2003.

OMSPAC-Thann : en raison de la diminution du nombre de nos adhérents dans la vallée de Thann et de Masevaux,

l'assemblée décide de démissionner de cet organisme.

Assurance Bayvet-Basset : l'assurance civile « association » concernant notre section s'élevait à 70 euros pour 48 membres. Actuellement, nous ne sommes plus que 33. L'assemblée décide donc de ne pas continuer à payer cette prime et elle charge le président de régler ce problème avec le président de l'OMSPAC ou avec le maire de Mulhouse.

Puis, Paul ESCHEMANN propose d'élire un comité ainsi constitué :

- Président : Paul ESCHEMANN
- Vice-président : Stanislas WIELGO
- Trésorier : Oreste GUERITCH
- Assesseurs : Robert DUCHMANN, Raymond SIGRIST et Henri ANDREO
- Porte-drapeau : Raymond SIGRIST
- Porte-drapeau suppléant : Robert DUCHMANN
- Contrôleurs aux comptes : René BAUMANN et Christian DIPPERT.

L'assemblée générale approuve cette élection à l'unanimité des membres présents.

Après avoir remis la croix du combattant volontaire à M. HAI THAN THANH, le président invite l'assemblée à un vin d'honneur offert par la section, puis les personnes présentes se retrouvent autour d'une excellente table, en toute convivialité.

Le président, Paul ESCHEMANN

approuvé à l'unanimité, après lecture du compte-rendu du contrôleur aux comptes. Le président remercie les intervenants pour le sérieux de leur travail et demande un volontaire pour succéder Henri BAYSANG comme contrôleur aux comptes pour l'exercice 2004/2005. Jean-Jacques ELBLING est volontaire.

Le président réitère ses félicitations pour l'esprit de camaraderie et de bénévolat qui continue de se perpétuer au sein de la section. Il remercie particulièrement Albert RUHF, Jacques NOBLAT et Robert FEHR, ainsi que les porte-drapeau Paul KAUFFMANN et Henri BAY-

SANG, qui se partagent la fonction avec un dévouement exemplaire.

En ce qui concerne le renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration, vu le manque de candidats, celui-ci a été reconduit en l'état après approbation des adhérents présents.

André BANZET présente alors le bilan des interventions qu'il a menées pour l'obtention des différentes décorations et diplômes des ayant-droits de la section, soit 39 dossiers. Dans toutes ces démarches, le président a été bien secondé par le vice-président Albert RUHF.

Dans la partie « divers », les membres interviennent afin de trouver d'éventuelles solutions aux problèmes qui se posent. Ensuite, le président procède à la remise de la médaille de la Fédération Nationale André MAGINOT à Robert FEHR.

A 11 H 30, le président déclare la clôture de l'assemblée générale.

Pour la partie récréative, André BANZET salue les personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Le verre de l'amitié a été servi aux participants et a été suivi d'un méchoui dont le fumet nous parvenait depuis un moment...

Le président, André BANZET

## 6900 RHÔNE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'assemblée générale départementale de la section du Rhône s'est tenue le samedi 6 mars 2004 à la salle des fêtes de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, sous la présidence de Jacques GAGNIARD, président national.

Cette réunion s'est déroulée en présence du colonel HERBERT, représentant le général de corps d'Armée BARRIE, gouverneur militaire de Lyon, de Claudine FRIEH, maire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, de Max VINCENT, maire de Limonest, du député Philippe COCHET, ainsi que des présidents des associations amies.

A 9 H 30, le président départemental Lucien THIBAUT déclare l'assemblée ouverte, le quorum étant atteint compte tenu de la présence de plus de 80 adhérents et des 26 pouvoirs reçus et réparés entre les administrateurs.

Avant de débiter cette assemblée, le président demande une minute de silence au nom de tous nos amis décédés depuis notre dernière réunion. Il remercie madame le maire, la municipalité de Saint-Didier et le président des anciens combattants de la commune, M. CIMETIERE, pour l'accueil qui nous est réservé cette année encore.

Il fait applaudir tous ceux qui, durant toute l'année, sont présents à nos permanences et sont toujours disponibles pour donner leur avis, installer les salles, organiser les voyages. Il signale que le droit de réserve dû aux élections nous prive de nombreuses personnalités habituellement parmi nous et donne la liste des autorités présentes et excusées.

Le président souhaite que chacun réfléchisse sur la commune où nous pourrions faire la prochaine assemblée, avec un monument aux Morts assez proche.

Puis il aborde la question des voyages : « Comme nous l'avions annoncé, ne pouvant plus faire de voyages FNCV seulement, nous avons passé un

accord avec un organisme, sous certaines conditions. Nous avons à ce jour effectué 3 voyages : les lacs italiens, l'Espagne à Lioret de Mar et l'Andalousie, qui ont donné satisfaction à ceux qui en ont profité.

En 1994, nombreux étaient ceux qui ont participé aux manifestations du 50<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Normandie. Pour le 60<sup>ème</sup>, nous n'avons entendu parler du programme que très tardivement. Aussi, nous n'avons rien prévu, les délais étant trop courts. Par ailleurs, sollicité par quelques amis de la section et de mon bataillon, j'ai repris le processus de la dernière fois, et je suis actuellement en contact avec le ministère des anciens combattants pour analyser la possibilité d'un voyage, à la condition d'avoir des accréditations d'accès sur le site. Je demande à ceux qui seraient intéressés de se faire connaître. »

Le président termine en précisant que la journée choucroute aura lieu le 14 octobre 2004 à la mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.

La parole est donnée au secrétaire général qui, après avoir rappelé les noms des six compagnons disparus en 2003, signale que nous ne sommes parfois pas informés de ces décès, c'est pourquoi nous ferons parvenir à chacun la liste des responsables à contacter en pareil cas.

Il donne ensuite lecture du compte-rendu d'activités de la section et des manifestations auxquelles elle a été représentée, en particulier par nos porte-drapeau.

Le président remercie ces derniers et les fait applaudir par l'assemblée, à laquelle il demande de donner quitus au secrétaire pour son rapport. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

En l'absence de notre trésorier, hospitalisé, Lucien THIBAUT présente le rapport financier. Celui-ci reflète l'évolution de nos avoirs et de nos dépenses pour l'année écoulée, de même que sur les quatre dernières années, et fait état des gros postes de dépense.

Il souligne que selon les vœux du conseil d'administration, la section a accordé une participation pour les diverses activités : repas, voyages, cocktail au siège et commission sociale (visite à nos malades).

Monsieur TONDI, de la commission de contrôle, dit n'avoir décelé aucune anomalie dans la comptabilité et demande à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour son bilan qui est approuvé à l'unanimité.

Puis il est procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : Maurice BERGERON, Paul MONTMAYEUR, Robert DEBAT, Pierre CHATELET, André PEYRONIE, Lucien THIBAUT et René PERRETON. Ce dernier, adhérent très ancien de la Fédération ne pouvant plus se déplacer, est nommé membre honoraire. Ces nominations sont adoptées à l'unanimité.

Le président passe la parole à M. CIMETIERE qui nous permet d'avoir la salle gratuitement. Celui-ci nous dit sa satisfaction d'être parmi nous et déclare que, si nous le désirons, nous pouvons revenir l'année prochaine. Le président le remercie et l'assemblée applaudit.

La parole est donnée au président national Jacques GAGNIARD, qui se déclare heureux d'être à Lyon. Il félicite la section pour son dynamisme et dit que nous avons beaucoup de choses à faire sur le plan de la mémoire. « La FNCV a vécu des moments difficiles en 2003. Le président TOLDO, malade, a été amené à démissionner. A 74 ans, j'ai accepté de lui succéder, après avoir fait une carrière militaire et civile. Maintenant il faut gérer l'avenir de la FNCV.

Toute une génération a droit au titre de combattant volontaire. Il s'agit des appelés qui ont été volontaires pour certaines missions extérieures. M<sup>me</sup> le ministre a reconnu le bien fondé de cette demande.

Depuis sa professionnalisation, l'armée a besoin de 100 000 réservistes. Ceux qui quittent l'armée peuvent être mobilisés encore pendant cinq ans. Nous avons un gros effort à faire pour intégrer les jeunes générations. »



*Les décorés.*

Lucien THIBAUT remercie le colonel GAGNIARD et passe la parole au colonel HERBERT qui précise qu'il y a deux statuts dans l'armée et tous portent le nom de « volontaires ». Les anciens combattants sont le relais avec l'armée.

Le président THIBAUT remercie le colonel HERBERT et, avant de partir au monument aux Morts, il remercie également toute l'équipe qui l'entoure et rappelle le rôle de chacun afin que la section reste active :

- Vice-présidents : Jean-Pierre REBATTU, Georges MENUT et Louis CHERBUT

- Secrétaire : Paul ROUSSILLON
- Trésorier : Pierre CHATELET
- Chancellerie : Marcel DAVID, Claude GOUPIL et Antoine ALBERTO
- Commission des fêtes et des voyages : M<sup>mes</sup> CHATELET, LECUYER et M. CHERBUT
- Commission sociale : M<sup>mes</sup> PERGA et LECUYER
- Porte-drapeau si souvent à la tâche : André MAHLER et Adrien MARTINEZ

Avant de clore cette assemblée, il ajoute que cette année encore, la section a apprécié la décision de la

Fédération relative à l'envoi de colis de fin d'année et demande au président GAGNIARD de procéder à la remise de médailles FNCV.

Puis nous partons pour le monument aux Morts. Le cortège est précédé par la musique de la Compagnie de Sauvetage d'Oullins, suivie de six drapeaux.

Au monument aux Morts, après un dépôt de gerbes et une minute de silence, il est procédé à une remise de décorations. Les clairons et tambours exécutent les sonneries réglementaires.

De retour à la salle des fêtes, un vin d'honneur nous est offert par la municipalité, au cours duquel la médaille de bronze de la FNCV est remise à M<sup>me</sup> le maire, membre sympathisant de notre Fédération, en remerciement de son accueil à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Cette matinée se termine par un repas amical réunissant 80 convives, animé par plusieurs chansons interprétées par Robert DEBAT et Alphonse GAUTHIER, sous les applaudissements de la salle.

Le loto et la tombola, organisés à cette occasion, ont rapporté la somme de 480 euros.

Tous les participants ont beaucoup apprécié la présence, à cette assemblée générale, de notre président national Jacques GAGNIARD.

Le président, Lucien THIBAUT

## **7000 HAUTE-SAÔNE**

En feuilletant un peu le passé, je constate que les vœux que nous formulons chaque année restent stériles. Malgré l'optimisme et la ténacité d'un volontaire, force est de reconnaître que notre France est de plus en plus en butte à des entreprises qui ne cherchent rien moins que la disparition des valeurs fondamentales de la République.

Que deviens-tu, Grande Terre d'asile ?

Notre assemblée générale de Gray se présente sous des auspices favorables, grâce au travail de notre ami TEILHOL qui se dévoue pour la pleine réussite de cette journée. Nous pensons y être nombreux. Au besoin, nous affrèterons un car au départ d'Héricourt. Les compagnons intéressés voudront bien se signaler dès que possible auprès du président.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir parmi nous : Geneviève SANSONNENS de Vesoul, Joseph GAUTIER de Saint-Quentin, Hubert BAUMENT de Mailley et Michel GROSCLAUDE de la F.D.A.C.

A tous nous souhaitons un long séjour dans nos rangs.

Le président, Jean GERBIER

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

Notre assemblée générale a eu lieu le 18 avril 2004 à la salle des congrès de Gray.

Jacques POTASCHMANN, président délégué national, préside la réunion en présence du général KOPF, membre du comité d'honneur de la Fédération.

Après avoir salué les compagnons présents, le président Jean GERBIER demande un instant de recueillement à la mémoire de nos amis disparus depuis la dernière assemblée générale. A cet hommage sont associées toutes les victimes de la barbarie de par le monde.

Le président présente les excuses des nombreux adhérents, absents pour raison de santé.

La parole est donnée au secrétaire André MASSE qui nous brosse un panorama très complet de la situation de l'association et de l'activité des membres du bureau. Il termine en évoquant le devenir de la FNCV qui ne peut se pérenniser que par l'adhésion des combattants des missions extérieures. Jean GERBIER rappelle à cet effet qu'une requête vient d'être adressée à tous les parlementaires, leur demandant d'œuvrer pour que leur soit reconnu le droit à la croix du combattant volontaire.



*Le bureau départemental à la tribune.*

C'est maintenant au trésorier Jacques LOEUILLARD de nous informer de la situation de nos finances. Il apparaît au bilan un solde positif. Après intervention des contrôleurs aux comptes, MM. OUDOT et DEYNOUX, quitus est donné au trésorier qui est applaudi pour sa bonne gestion.

Tous les membres sortant du bureau se représentent et sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des voix. Après les avoir félicités et remerciés de leur dévouement, le président rappelle que depuis dix ans il assume une fonction pour laquelle il n'a jamais été candidat. Son état de santé s'étant dégradé, il demande d'urgence un remplaçant... Pas d'écho !

A 10 H 45, après la remise de médailles de la FNCV, arrivent les invités officiels : le maire de GRAY, M. FASSERET, représentant le conseil général, M. DEBRAY, conseiller général, le colonel GUILLEMAIN, délégué militaire départemental, le colonel RAFFATIN, commandant le groupement de gendarmerie, M. HENRY, directeur de l'ONAC, des représentants d'associations amies ainsi que ceux des Volontaires de la Côte-d'Or et du Doubs.

Chaque invité officiel a, suivant sa sensibilité, donné son sentiment sur le volontariat et le désintéressement au service de la France. Le général KOPF nous entretint en particulier de la Légion étrangère, de sa création à nos jours, histoire faite de sacrifices et d'honneur.

A 11 H 45, lors de la cérémonie au monument aux Morts et après l'envoi des couleurs, il est procédé à la remise de décorations officielles. Le dépôt de gerbes est effectué par M. FASSERET, au nom du conseil général. Il est accompagné par le général KOPF. Les présidents GERBIER et POTASCHMANN déposent celle de l'association.

Au retour à la salle des congrès, la municipalité offre un vin d'honneur très apprécié au cours duquel Jacques POTASCHMANN remet au maire un tableau de la part de la FNCV, en remerciement de son accueil et la médaille de la « FNCV Reconnaisante » au général KOPF. Le président GERBIER remet également cette même médaille à M. ALLIOT en remerciement des facilités qu'il nous a offert pour la réalisation de cette journée et un livre sur Gray et son architecture à M. POTASCHMANN.

Un délicieux repas termine agréablement cette journée très conviviale.

## 7305 AIX-LES-BAINS / CHAMBERRY

### UNE NOUVELLE SECTION :

Des combattants volontaires de la région d'Aix-les-Bains et de Chambéry ont récemment tenu une assemblée générale constitutive pour la création d'une nouvelle section de la FNCV (7305) en Savoie et sa déclaration officielle à la Préfecture.



*Le président AUBERT, qui vient d'être promu commandeur de l'ordre national du Mérite*

A l'issue des débats, les participants qui ont choisi pour siège la Maison Aixoise des combattants - 17 boulevard Wilson - 73100 Aix-les-Bains, ont désigné les membres de leur comité directeur, à savoir :

- Président : Bernard AUBERT
- Vice-président : François DUCROZ
- Secrétaire : Aimé PETRAZ
- Trésorier : Robert MATHIEU

## 7405 THONON - ÉVIAN

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'assemblée générale de la section Thonon-Evian des combattants volontaires s'est déroulée le samedi 20 mars 2004, salle du château de Sonnaz à Thonon-les-Bains, sous la présidence de François MARMINAT, entouré du comité et en présence de plusieurs présidents d'associations amies. Après les souhaits de bienvenue à la nombreuse assistance et plus particulièrement aux nouveaux adhérents, le président présenta les excuses pour raison de santé de quelques membres et fit observer une minute de silence pour les camarades décédés.

Vint le moment de passer à l'examen des rapports moral et financier, lesquels

furent adoptés par l'assemblée. Le président tint à remercier la nouvelle trésorière, Eliane FROSSARD, qui a accepté, en cours d'année, de reprendre ce poste où le travail ne manque pas !

Au cours de l'année 2003 nous avons eu avec nos trois associations amies notre repas d'été au « Chalet ». Nous avons marqué notre présence aux différentes assemblées générales des associations d'anciens combattants où nous étions conviés et, à l'invitation du maire, organisé les cérémonies à Thonon-les-Bains. Le samedi 24 janvier, nous avons « tiré » les rois au centre Léo LAGRANGE.

Par ailleurs, nous assurons une permanence régulière et tenons à témoigner notre reconnaissance à notre maire et à son équipe municipale pour l'accueil que nous recevons dans les différents ser-

vices et pour l'attention portée aux diverses associations patriotiques.

Le président rappela les différents avantages dont peuvent bénéficier les adhérents et notamment l'accès à la « Grande Garenne », maison de repos et de détente de la Fédération MAGINOT dont fait partie la FNCV.

Il souhaita la participation de tous aux différentes cérémonies prévues telles que : 60<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement, 18 juin, fête de la jeunesse au stade de Thonon-les-Bains...

Après avoir clôturé cette assemblée par le verre de l'amitié partagé avec notre maire, Jean DENAIS, ce moment chaleureux et convivial se termina autour du buffet dressé au « Coq Hardi ».

Le président, François MARMINAT

## 7509 ADHÉRENTS DIRECTS

### DÉCÈS DE Mme JEANNE MEYER RÉSISTANTE DE LA PREMIÈRE HEURE :

Madame Jeanne MEYER, membre active de notre section, est décédée à Belfort le lundi 15 mars 2004, à l'âge de 92 ans. Née Jeanne KELLER, le 23 avril 1911, elle épousa en 1930 Charles MEYER, valeureux combattant de la guerre 1914/1918 qui deviendra peu après président départemental de la FNCV (le président Charles MEYER, malgré son âge et ses charges de famil-

le, se rengagea en 1939 et fut tué à son poste en Alsace le 20 juin 1940 par un bombardement aérien).

Charles MEYER avait eu d'une première épouse décédée un fils, qui devint le général Albert MEYER, actuellement administrateur fédéral de la FNCV : Jeanne MEYER le considéra toujours comme son propre fils, à l'égal des cinq autres enfants qu'elle donna à son mari, Jacqueline, Daniel, Jean-Jacques, Marie et Claude.

Après l'armistice de 1940, dans la tradition patriotique de la famille, tandis qu'Albert MEYER prenait la tête du réseau « SERVIR » entre la France et la Suisse, Jeanne MEYER fit de sa maison à Belfort une base de la Résistance,

dans le cadre du réseau BRUNO-KLEBER du SR-GUERRE, y recevant des agents en mission, des pilotes anglais et américains abattus dans la région, et des français recherchés par l'occupant, parmi lesquels des membres de la famille de Pierre MENDES-FRANCE.

En septembre 1944, ses parents et sa sœur ayant été arrêtés par les Allemands, elle se réfugia en Suisse avec ses plus jeunes enfants, mettant sa maison à la disposition du S.R.O. de la 1<sup>ère</sup> armée française, arrivée dans le Doubs. Cette maison sera saccagée par les SS et la milice française.

Après la guerre, M<sup>me</sup> MEYER fut employée comme secrétaire dans l'or-

ganisation de la liaison « Rhin-Rhône-Méditerranée » et prit sa retraite en 1974. Infatigable, elle se dévoua alors dans la paroisse Saint-Louis de Belfort, accompagnant les malades à Lourdes jusqu'en 1998.

Jeanne MEYER, titulaire de la croix du combattant volontaire de la Résistance, fut homologuée par l'autorité militaire en qualité d'agent P.2 des Forces Françaises Combattantes, avec le grade de sous-lieutenant.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 19 mars 2004 à l'église Saint-Louis, avec 14 drapeaux autour de son cercueil.

Charles et Jeanne MEYER : un passé qui honore la FNCV.

Le bureau national présente ses sincères et amicales condoléances au général Albert MEYER, grand officier de la Légion d'honneur et grand croix de l'ordre national du Mérite.

François GOETZ

## **7600 SEINE-MARITIME**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

Régulièrement convoquée le 15 mai 2004, l'assemblée générale s'est réunie le 10 juin 2004, à Rouen, dans la salle n° 10 de la Halle aux Toiles.

A 10 H 20, le président Henry OMANUS ouvre la séance en remerciant les participants et en exprimant son plaisir d'accueillir Max FLANQUART, président de la section de l'Eure et trésorier national, représentant le bureau fédéral.

Après l'énumération des adhérents absents mais représentés, le président donne la liste des camarades décédés depuis la dernière assemblée et fait observer une minute de silence à leur intention.

Le décès de notre ami Séraphin SOUDAIS ayant été appris trop tardivement, le président demande que des dispositions soient prises pour que la section soit informée suffisamment tôt pour permettre à une délégation d'assister aux obsèques ; Max FLANQUART suggérant qu'un document mentionnant l'adresse de la personne à prévenir soit inséré dans le livret de famille.

Le président salue ensuite l'arrivée de Brigitte BRIERE, déléguée aux anciens combattants et représentant le député-maire de Rouen, laquelle se désole d'être obligée d'écourter sa visite mais ouvre néanmoins un débat et donne des précisions sur les manifestations du lundi 30 août 2004, journée consacrée, en matinée à la fête des drapeaux qui sera ouverte à toute la région de Haute-Normandie, et l'après-midi à la commémoration de la libération de la ville de Rouen.

Pressée par le temps, Brigitte BRIERE prend congé en souhaitant une bonne continuation et en assurant de sa

participation au repas de cohésion qui suivra l'assemblée générale.

La parole est donnée à Guy LORIN, secrétaire, pour présenter le rapport d'activité duquel il ressort qu'outre ses activités internes à la section, le président était présent dans la plupart des manifestations qui se sont déroulées pendant l'exercice, à savoir, 20 cérémonies commémoratives, 5 assemblées générales et commissions de l'ONAC, 12 assemblées générales ou réunions de diverses associations, 4 réunions ou cérémonies du Souvenir Français, trois messes du souvenir, une remise de prix et 6 réceptions. Ce tableau, auquel il faut ajouter les inhumations, fait également ressortir les nombreuses prestations de notre porte-drapeau, Léonard GROS-DESIR, bien connu du monde combattant, ce qui démontre combien nous lui sommes redevables.

En ce qui concerne les effectifs de la section, le secrétaire informe qu'entre les assemblées 2003/2004, les mouvements suivants ont été effectués : 3 décès, 2 démissions et 5 radiations pour non-paiement de cotisation, alors que nous n'avons recruté que 2 adhérents, soit 8 pertes pour 2 gains, ce qui ramène notre effectif à 40 adhérents. Cependant, si l'on tient compte que notre trésorier n'a encaissé, à ce jour, que 35 cotisations sur 2004, il nous faut nous ressaisir et recruter principalement parmi nos camarades des missions extérieures.

Ce rapport, soumis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Le président donne ensuite la parole à Louis LESTIBOUDOIS qui, dans un premier temps, transmet le bon souvenir et les amitiés de notre camarade CLAMAGERAN, résidant au Canada, avec qui il a déjeuné dernièrement au cours de son passage en France. Puis, par un exposé fort détaillé, il donne lecture du bilan annuel. Avant de finir, le trésorier demande qu'un adjoint lui soit désigné.

A cause de problèmes familiaux, le contrôleur aux comptes n'a pu effectuer la vérification de la trésorerie et de ce fait, délivrer un compte-rendu d'exécution. Néanmoins, le rapport a été soumis à l'approbation qui a été donnée à l'unanimité, le trésorier fédéral félicitant particulièrement Louis LESTIBOUDOIS pour la tenue de ses comptes et le niveau de la trésorerie.

Le secrétaire rappelle la composition du conseil d'administration et les noms des administrateurs renouvelables puis expose que, malgré le décès de deux administrateurs renouvelables en 2005, il en reste encore onze (ce qui représente un quart des adhérents de la section) et qu'il pense qu'il n'y a pas lieu de les remplacer. Cependant, dans le but d'une meilleure répartition sur les trois ans que durent les mandats, le secrétaire propose, qu'étant l'un des cinq administrateurs renouvelables en 2006, il soit déplacé vers ceux de 2005.

Sur proposition du président, le vote est accepté à main levée. Les administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité et la proposition du déplacement de Guy LORIN, de l'exercice 2006 vers l'exercice 2005, est acceptée.

Avant de clore l'assemblée, le président donne la parole à Max FLANQUART qui exprime alors sa fierté de se trouver chez ses voisins de Seine-Maritime où beaucoup d'hommes n'ont pas hésité à donner leur vie, confirmant que les combattants volontaires ont à cœur de servir la Patrie.

Le trésorier fédéral insiste sur la politique menée par la Fédération pour obtenir la croix du combattant volontaire pour nos jeunes camarades des missions extérieures et rappelle que la requête publiée dans « Les Volontaires » de mars 2004 doit être adressée aux parlementaires. Côté informations, Max FLANQUART, nous explique les raisons de santé qui ont amené la démission prématurée du président TOLDO et l'élection du président Jacques GAGNIARD, lequel a, depuis, été promu commandeur de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Défense.

Notre intervenant nous fait part des problèmes rencontrés au niveau du secrétariat. En effet, Marie-Ange, cheville ouvrière de ce service, a des ennuis de santé et vient de subir une intervention chirurgicale, ce qui entraîne quelques perturbations bien compréhensibles... Soyez indulgents si l'édition du prochain journal « Les Volontaires » a un peu de retard.

Concernant cette publication, il est fait appel à ceux qui ont vécu des moments particuliers entrant dans la rubrique « Mémoire » de les faire connaître et de les illustrer s'ils ont des photos. Tout le monde n'ayant pas des dons d'écrivains, ces textes pourront être repris avant d'être insérés dans la publication.

Les colis gratuits, destinés aux adhérents particulièrement méritants, sont attribués aux sections à raison de un pour 25 cotisants. Cependant, il est possible d'en avoir plus, moyennant finances.

Le prochain ravivage de la Flamme par la FNCV se fera le jeudi 28 octobre 2004.

Pour terminer son intervention, Max FLANQUART procède à la remise de différentes décorations.

Cette cérémonie met fin à l'assemblée générale 2004 et le président lève la séance à 12 H 15.

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Comme prévu par la convocation du 15 mai 2004, le conseil d'administration s'est réuni le 10 juin 2004 à 12 H 15, à la suite de l'assemblée générale.

Étaient présents : Roger BEAKER, Marie-Thérèse GAY, Léonard GROS-DESIR, Guy LORIN, Louis LESTIBOU-

DOIS, Raymond LE LION, Henry OMANUS, Yvonne VERZY et Arlette VILPOIX.

Étaient excusés : Charles DUCHATEL et Patrice DUPRE.

D'un commun accord pour que le vote soit à main levée, le conseil a élu à l'unanimité, un bureau composé comme suit :

- Président : Henry OMANUS
- Vice-président et trésorier : Louis LESTIBOUDOIS
- Secrétaire : Guy LORIN
- Porte-drapeau : Léonard GROS-DESIR

Le conseil d'administration a ensuite donné tous pouvoirs au président Henry OMANUS et au vice-président et trésorier Louis LESTIBOUDOIS pour effectuer toutes les opérations postales ou bancaires, notamment sur le compte ouvert à la B.N.P. à Rouen, au nom de la FNCV 7600, ainsi que toutes autres formalités administratives nécessaires.

Le secrétaire, Guy LORIN

## **7700 SEINE-ET-MARNE**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOUS-SECTION DE MONTEREAU**

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée à Montereau-Fault-Yonne, en présence du colonel Jacques SCHALLER, président départemental, du colonel Daniel TOLDO, président honoraire et administrateur national, du colonel Pierre DE LA HOUSSAYE, président national honoraire, du maire adjoint de Montereau-Fault-Yonne Jean COLAS, représentant le député-maire Yves JEGO, de Bernard SALA, délégué du Souvenir Français et du général TYCHENSKY, 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté de communes. Un moment de recueillement en mémoire de nos disparus de l'année est alors observé. René MIZAC donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale de l'année 2003 et du rapport moral. Ces documents sont approuvés à l'unanimité.

La composition du nouveau bureau, ainsi constitué, est unanimement accepté :

- Président d'honneur : Pierre DE LA HOUSSAYE
- Président : Roger HALLART
- Vice-président : Georges FLICOURT
- Trésorière : Colette LEGENDRE
- Trésorier adjoint : Léonce ROUILLARD
- Secrétaire : René MIZAC
- Secrétaire adjoint : Colette LEGENDRE
- Contrôleur aux comptes : Raymond SOISMIER

Porte-drapeau : Gilbert DADA et Yves SEMINEL

La parole est donnée à Jacques SCHALLER, qui félicite la sous-section pour son activité 2003 et notamment pour sa présence à Paris et à Montereau-Fault-Yonne le 5 décembre. Ensuite, Jean COLAS remercie le général TYCHENSKY de sa présence et donne des informations sur la cérémonie du 8 mai 2004. Roger HALLART donne lecture du programme de l'importante cérémonie qui aura lieu le 24 juillet 2004 à La Brosse-Montceaux en mémoire des Pères Oblats.

A 11 H 30 la séance est levée. Elle est suivie d'un déjeuner de cohésion.

Le président, Roger HALLART

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOUS-SECTION DE MELUN-SUD**

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 21 février 2004 au quartier « Gendarme Lemaitre » de la gendarmerie mobile, route de Corbeil à Melun.

Elle est présidée par le président Jacques FERCOQ qui, après avoir rendu hommage au colonel BOURDON, commandant le Groupement II/I de gendarmerie mobile, qui a bien voulu accueillir les Combattants Volontaires dans la salle d'honneur du Quartier, remercie son représentant, le chef d'escadron BURETTE, puis les colonels Daniel TOLDO, président national honoraire, et Jacques SCHALLER, président départemental, ainsi que la nombreuse assistance qui a répondu à son appel. Il regrette que de nombreux compagnons âgés et souffrants, n'aient pu faire le déplacement.

Le président FERCOQ remercie également le maire de Melun, le député-maire de Dammarie-lès-Lys et M. FIQUET, directeur de l'ONAC de Seine-et-Marne.

Il présente les excuses du colonel Pierre DE LA HOUSSAYE, président national honoraire et d'Edmond DUVAL, président de la sous-section de Provins, empêchés. Le président fait observer une minute de silence pour rendre hommage à tous nos camarades disparus dans l'année. Puis, il précise qu'en 2003 douze nouveaux membres sont venus grossir l'effectif, qui est maintenant de 173 adhérents.

Les participants approuvent ensuite les rapports moral et financier ainsi que celui du contrôleur aux comptes, avant de procéder à l'élection du bureau, qui se compose comme suit :

- Président : Jacques FERCOQ
- Vice-présidents : Nelly KOPP et Alain LEGRIS
- Secrétaire et trésorière : Colette KIZIRIAN
- Secrétaire adjoint : Fernand DELCLOY
- Affaires sociales : Nelly KOPP, Serge FIEVET, Huguette FERCOQ et Maurice QUINTON
- Membres : Gilbert LAURENT, Jean RUIS et Suzanne CHANLON
- Chancelier : Marc GOUREE
- Porte-drapeau : Claude RENARD et Pierre VERNET
- Contrôleurs aux comptes : Jacques VASEUX et Pierre VERNET
- Secrétaire et trésorier honoraire : Jean-Louis GAUGE.

A l'issue des travaux, une cérémonie a lieu à la stèle du monument aux Morts de la gendarmerie mobile, où une gerbe est déposée par Daniel TOLDO, Jacques SCHALLER, le chef d'escadron BURETTE et Jacques FERCOQ.

Le vin d'honneur, suivi d'un excellent déjeuner, fut servi au mess mixte de la gendarmerie mobile à 98 convives. En se quittant, tous expriment le souhait de se retrouver l'année prochaine.

Le président, Jacques FERCOQ

## **8320 VAR EST**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

L'assemblée générale de la section s'est tenue le dimanche 21 mars 2004 à 10 H 00, à la Maison du combattant, Château Gallieni à Fréjus.

Compte-tenu des pouvoirs qui lui ont été adressés et du nombre d'adhérents présents dans la salle, le président Yves SANCHEZ proclame l'ouverture de la séance.

Il déclare : « De nombreux présidents d'associations amies nous font l'honneur d'assister à cette réunion, en particulier Georges FANI, président FNCV des Alpes-Maritimes, Gérard

TURNY et Maurice DUYPAT, respectivement président et président honoraire de la section FNCV du Pradet, toujours aussi fidèles.

Quant aux autorités civiles et militaires, elles sont absentes pour des raisons électives, indépendantes de ma volonté, puisque lorsque j'ai annoncé la date de notre assemblée générale, personne ne m'a fait remarquer que c'était le jour où l'on devait voter.

Par ailleurs, j'ai reçu de nombreuses lettres de nos compagnons malades qui m'ont demandé de les excuser mais qui sont avec nous par la pensée.

Ayons une prière pour tous nos camarades qui, atteints par l'âge, souffrent en silence à l'hôpital ou chez eux. Suzanne LAUVRAY m'a bien recommandé de vous dire qu'elle est près de vous en cette journée si particulière, de même que la générale RIERA, actuellement auprès de sa famille.

Je vais maintenant vous donner lecture de tous nos disparus en 2003. A l'issue, nous entendrons la sonnerie « Aux Morts » et nous nous inclinons en signe de respect, avec une pensée particulière pour les 200 victimes du terrorisme en Espagne.

Devant tant de barbarie, nous devons nous souvenir que l'Europe est avant tout chrétienne et que nous devons faire front à ces assassins... »

Puis le président rappelle qu'il y a encore trop de camarades qui n'envoient pas de timbres pour permettre de leur répondre. « Pensez-y, comme vous devez également penser à vous acquitter de vos cotisations dans le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année, cela nous évite les relances.

Je vous rappelle également que nous avons une permanence tous les mercredis. Vous pouvez donc nous joindre facilement pour toutes vos démarches.

La Maison du combattant est belle et vous offre un parking sécurisé. Nous vous y accueillerons avec un bon café ! »

Après avoir fait procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, Yves SANCHEZ donne la parole au secrétaire général pour l'exposé des activités de la section, puis au trésorier général, toujours aussi efficace et dynamique, pour le compte-rendu financier, et enfin aux contrôleurs aux comptes.

Ces rapports sont approuvés par l'assemblée générale.

Puis le président donne des nouvelles de la FNCV, du président national et fait part de son point de vue quant à la Légion d'honneur suite à la lettre reçue par tous les présidents de la Fédération.

Il termine son exposé par la liste des décorés, des nouveaux adhérents et enfin, donne la composition du bureau, ainsi constitué :

- Président actif : Yves SANCHEZ
- Vice-président : Ignace CACCIAGUERRA
- Trésorier général : Francis COURVOISIER
- Trésorier général adjoint : William GAUCI
- Secrétaire général : Alexandre BRUNET



- Porte drapeau titulaire : Gilbert RAZAFINDRAVOHITRA
- Porte drapeau adjoint : Norbert COOMANS

- Porte Drapeau Auxiliaire : Richard CHARLIER
- Contrôleurs aux comptes :  
Christiane ANTOINE et  
Gilbert RAZAFINDRAVOHITRA

### 8800 VOSGES

Le 9 mars 2004, nous avons tenu une réunion afin de faire le point sur la situation présente, sur les circonstances à venir et sur la modification de la structure de notre section, suite au décès du trésorier Roland CUNY.

D'entrée, les mots de bienvenue facilitent l'accueil et le président René CHARRIER fait respecter une minute de silence à la mémoire de nos compagnons décédés depuis la dernière assemblée.

Afin de considérer l'échéance électorale au sein du bureau pour les membres à renouveler ou à élire, le président engage la procédure statutaire.

Le bureau est reconduit unanimement et les postes de trésorier et trésorier adjoint sont occupés respectivement par Louis CHRISTMANN et Jean-Michel CORNATON.

Le président indique alors que le prochain congrès départemental aura lieu le vendredi 11 juin 2004 à Hadol et les conditions de son déroulement sont actuellement à l'étude en coordination avec les personnalités locales.

L'intérêt du débat s'oriente alors vers l'objectif principal qui concerne le recrutement. En effet, les problèmes demeurent. Nous pouvons prendre contact avec d'autres organismes patriotiques, mais il y a lieu de bien respecter leur entité.

Le président rappelle que notre assiduité aux manifestations du devoir patriotique et de mémoire exprime la bonne conduite de la section et l'excellente considération que nous méritons.

La poursuite des débats s'oriente sur les derniers courriers émanant du siège de Paris. Ils concernent principalement la distribution et la diffusion de notre revue, la requête relative à l'attribution de la croix du combattant volontaire avec barrette « Opérations extérieures » et les conditions d'obtention de décorations officielles et des médailles fédérales.

Poursuivant son programme, René CHARRIER donne la parole à ceux qui désirent exposer leurs idées, leurs conclusions agréables ou délicates et apporter des solutions pour faire progresser la Fédération dans le bon sens. L'accent est mis sur notre union, notre solidarité, notre amitié et nous faisons pour le mieux, afin d'atteindre et de réaliser nos objectifs. La périodicité de nos réunions est bénéfique pour le maintien des relations.

Pour conclure, le président indique que, dans l'ensemble, la section se porte et se comporte très bien et il invite les adhérents à prendre note, d'ores et déjà, de la date du congrès départemental 2005 qui se tiendra le vendredi 10 juin à Thaon-les-Vosges.

Le président, René CHARRIER

# AUCUN TITRE (de guerre)

Ceux qui chaffee  
Ceux qui charrient  
JULES

Ceux qui pieusement  
Ceux qui copieusement  
PREVERT

Ceux qui volontaire  
Ceux qui d'office  
Ceux qui campagne simple aux T.O.A.\* en attendant que ça se passe  
Ceux qui traquent  
Ceux qui détraquent  
Ceux qui half-track  
Ceux qui contractent plus facilement une maladie vénérienne qu'un rengagement de deux ans  
Ceux qui pitonnent  
Ceux qui détonnent  
Ceux qui déconnent  
Ceux qui bobonnent  
Ceux qui biberonnent  
Ceux qui ouvrent la route  
Ceux qui ont tout juste le droit de la fermer  
Ceux qui l'ancre au calot  
Ceux qui l'encre au stylo  
Ceux qui donnent des ordres  
Ceux qui les transmettent en les améliorant  
Ceux qui se demandent comment ils vont bien pouvoir les exécuter  
Ceux qui disent qu'on est commandé par des cons sans se rendre compte qu'ils pourraient bien faire partie du haut commandement  
Ceux qui cravate verte  
Ceux qui cravate noire  
Ceux qui aimeraient bien en avoir une de la couleur de leur burnous  
Ceux qui n'ont pas besoin de couleur pour cravater  
Ceux qui prennent des armes à l'ennemi  
Ceux qui font plutôt des prises d'armes entre eux  
Ceux qui au régiment  
Ceux qui à la brigade  
Ceux qui à la division  
Ceux qui au corps d'armée  
Ceux qui à l'armée  
Ceux qui à l'assaut et qui n'ont rien car ils se retrouvent tout seuls  
Ceux qui meurent en héros modestes  
Ceux qui ne sont ni modestes, ni des héros, mais qui ne meurent pas  
Ceux qui parapluie ...on  
Ceux qui en avant vous autres  
Ceux qui tirent sur tout ce qu'ils voient  
Ceux qui surtout tirent avant de voir  
Ceux qui ont compris et qui se couchent en voyant arriver la marine  
Ceux qui vietnamienne  
Ceux qui cambodgienne  
Ceux qui vénérienne  
Ceux qui plieuse de parachute pour avoir leur solde à l'air  
Ceux qui se contentent d'amours masculines ancillaires  
Tous ceux là et beaucoup d'autres qui n'osaient plus, comme autrefois, crier « Mort aux cons » de peur de se retrouver tous sur les diguettes de la vie éternelle, avaient tout de même fini par se mettre d'accord et par retrouver le sourire et un air indulgent en contemplant de grands diables tout noirs avec des dents très blanches encadrés de capitaines ventrus doublement hameçonnés et la devise de tous, à ce spectacle réconfortant, était désormais :

« Au béton, les plus cons »

ce qui était faux, tout de même, car il n'y avait pas de béton assez important pour y nécessiter la présence et y justifier la solde de certains officiers supérieurs.

\*Troupes d'occupation en Allemagne

Note de la rédaction : Ce poème « à la Prévert », déjà connu par certains anciens d'Indochine, a naturellement sa place aujourd'hui dans notre revue alors que nous commémorons le cinquantième de la fin de la guerre d'Indochine. Un peu d'humour ne fait de mal à personne. Avec le recul, les anciens d'Indochine qui pourraient se sentir concernés, ne manqueront pas d'en sourire.

Le texte, écrit en 1953, est l'œuvre de deux lieutenants d'une unité blindée d'intervention, dont l'un est combattant volontaire. Disponible sur le coin d'un bar bien connu de la rue Paul Bert à Hanoi, ces « insolents » lieutenants furent priés par le général, commandant en chef au Tonkin, de faire disparaître ce document dans les plus brefs délais. Ce qui fut fait. Cependant, sous le casque, ce morceau d'humour continua à circuler dans les popotes des unités opérationnelles et désormais, cinquante ans plus tard, figurera dans les archives de la FNCV.

**9200 HAUTS-DE-SEINE**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'association des Combattants Volontaires des Hauts-de-Seine a tenu son assemblée générale le 6 mars 2004 à la Maison du Combattant, salle Jean Moulin - 4, Rue du Général Leclerc - ISSY LES MOULINEAUX.

Le président LE GLEUT ouvre la séance à 10 H 30.

Il remercie Marie-Auguste GOUZEL, maire adjoint et délégué aux anciens combattants, représentant le député-maire, André SANTINI, empêché en raison de la campagne pour les élections régionales.

Il remercie également les présidents des associations amies qui nous font l'honneur de leur présence, dont le colonel TESICH, président des vétérans U.S.A.

Le colonel DEMAISON et le capitaine de vaisseau Guy CRISSIN sont excusés.

Alain LE GLEUT invite l'assemblée à se recueillir à la mémoire de nos adhérents disparus au cours de l'année 2003.

Le rapport d'activité est exposé par Joseph ROTELLA. Le rapport financier, quant à lui, est présenté par Jean QUILLARD, trésorier général. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Le président passe ensuite à la lecture d'un message de la FNCV, intitulé « Requête », qui traite de l'attribution de la croix du combattant volontaire aux militaires ayant fait acte de volontariat pour les opérations extérieures.

Jacques TRIPET et Marcel SIGNORET, porte-drapeau de la section, dernièrement hospitalisés et opérés, n'étant pas disponibles, Fernand FERRARI se porte volontaire pour prendre la suite.

Le président LE GLEUT clôt la séance et invite l'ensemble des personnes présentes à se rendre en cortège place des Combattants d'Indochine pour y déposer une gerbe à la mémoire de nos compagnons « Morts pour la France en Indochine ».

La matinée se termine au foyer de la Maison du Combattant pour le traditionnel vin d'honneur offert par la section des Combattants Volontaires des Hauts-de-Seine.

Le président,  
Alain LE GLEUT